L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

" REDIGE EN COLLABORATION

61me ANNEE — ARTHABASKA, JEUDI, 3 MARS 1927 — No. 13

L'Hon. Sénateur L. Lavergne,
Hôtel Place Viger, Montréal

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES

Insertions, la ligne . . . . . 30 centins
Insertions subséquentes . . . 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratis pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés comme annonces, à 2 centins la ligne.

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

On a passé, la semaine dernière, l'une des grandes lois de la session en autorisant le gouvernement à augmenter du tiers la prime de défrichement pour les colons demeurant sur leurs terres et en créant d'autres primes de résidence et de premier labour. Les colons seront heureux d'apprendre la nouvelle.

Depuis un an, tous les colons avaient droit à $6.00 l'acre pour cinq acres de défrichement par année. A l'origine, en 1923, cette prime était de $4.00. Elle fut augmentée jusqu'à $6.00 l'année suivante, pour être ensuite établie à $8.00. La somme avait donc doublé en trois ans. Voici maintenant qu'on fait beaucoup plus. Les colons qui ne demeurent pas sur leur lot continueront à recevoir leur prime de $8.00 l'acre, mais les autres, ceux qui habitent en pays neuf, les pionniers qui ont le courage de braver la solitude pour fonder un village nouveau et s'ouvrir un domaine dans la forêt auront droit désormais à $12.00 l'acre. Ils recevront en outre une prime de premier labour de $12. l'acre pour cinq acres par année. Les "non résidents" auront seulement $6.00 l'acre pour leur premier labour. Ainsi, le "résident" pourra compter, avec du travail et du courage, sur $120.00 en une année. Ce chiffre est considérable. Nul doute qu'il contribuera puissamment à peupler les terres neuves.

Au début de la séance de l'après-midi, on passa un amendement à la loi des cités et villes relativement à l'acquisition et à la vente par les municipalités de certains immeubles, entre autres les logements salubres.

Ensuite on passa à une motion de M. le docteur Bergeron, député de Matane, demandant copie de toute correspondance relativement à l'hygiène publique dans la province. Il prononça un discours intéressant dont nous donnons plus bas le texte à peu près entier. Ses considérations sur la tuberculose et la mortalité infantile, sur le travail accompli depuis quelques années, sur l'œuvre des dispensaires, des centres sanitaires et de la fondation Rockefeller méritent d'être lues et considérées. Il a reconnu les progrès accomplis par le gouvernement depuis quelques années. En 1896, il n'y avait aucune organisation sanitaire dans la province. On porta les subsides de la santé à $5,000 dans la suite, puis à $35,000. Ce n'est pratiquement que depuis cinq ans qu'on a évolué dans le bon sens. La Chambre est maintenant appelée à voter $336,888. Mais, d'après le docteur Bergeron, cette somme même est insuffisante. De tous les biens, la santé est le plus précieux ; le capital humain est celui qui a le plus de valeur. Il faut donc accorder à la question une attention exceptionnelle.

Les Primes aux Colons

L'hon. M. Perrault présenta ensuite l'une des lois les plus importantes et les plus salutaires au point de vue de la colonisation. Il annonça une telle augmentation des primes aux colons que certaines circonstances leur feront recevoir jusqu'à $120 par année.

—Nous voulons, dit le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, ajouter une somme considérable aux primes de défrichement en vigueur depuis 1923. Cette prime, au début, n'était que de $4.00 l'acre pour cinq acres par année. Elle fut portée à $6.00 l'année d'ensuite et, enfin, à $8.00 l'année dernière. L'encouragement ainsi procuré aux défricheurs a produit de magnifiques résultats. C'est que l'aide qui leur était donnée était considérable, puisque, depuis le début, nous avons ainsi octroyé $360,176. Au cours des derniers douze mois, nos primes ont sûrement stimulé la colonisation, puisque nombre d'acres rendus propres à la culture a été considérablement augmenté.

Maintenant, nous accordons une prime de résidence. Les non résidents continueront à recevoir $8.00 l'acre, et les résidents recevront $12.00. En outre, nous accordons $6.00 l'acre pour cinq acres de premier labour, aux non résidents, et $12.00 l'acre, pour le même nombre, aux colons résidents. Enfin, pour le défrichement, les résidents pourront recevoir leur prime jusqu'à concurrence de trente acres, et les non résidents, jusqu'à vingt acres. Si vous faites le calcul, vous verrez que certains colons pourront recevoir jusqu'à $120.00 par année.

Ces propositions furent acceptées par la Chambre avec enthousiasme. M. Elisée Thériault, député de L'Islet, s'empressa de féliciter le ministre :

—On ne saurait trop louer le gouvernement et le ministre de la Colonisation, dit-il, du beau geste qu'ils viennent de faire en faveur des courageux qui font de la terre neuve. Une telle mesure apportera à la cause du sol un secours précieux et efficace. Puisque la générosité du minitre va si loin, je me permettrai de lui soumettre une demande qui, à mon sens, pourrait être sérieusement étudiée. Les primes, à l'heure actuelle, ne sont destinées qu'aux possesseurs des lots patentés. Mais il se fait sur les lots patentés, concédés il y a des années, de la véritable colonisation. Ne pourrait-on pas insérer, dans la loi, des dispositions à cet effet ?

—Il se peut, répondit le ministre, que le gouvernement songe, en certains cas, à accorder la prime aux possesseurs de lots patentés. Le projet est à l'étude. Mais je ne puis rien promettre encore, car nous ne savons pas où cela nous mènerait. Quelle somme faudrait-il pour payer ces primes supplémentaires ? Je l'ignore. Cette année, je demande au gouvernement une somme de $200,000. Je ne puis m'engager trop loin, de peur de trop dépasser le montant. Mais je puis vous donner l'assurance que nous y songerons sérieusement et que nous ferons tout notre possible.

—Comme représentant de l'une des principales régions de colonisation du pays, dit à son tour M. Hector Authier, député de l'Abitibi, je dois exprimer la vive satisfaction que ressentent tous nos colons de la générosité du gouvernement et du ministre à leur égard. Si, en ces dernières années, il s'est fait plus de travail de défrichement, il faut attribuer ce progrès à l'encouragement reçu. Les primes ont été constamment augmentées depuis leur fondation. C'est qu'elles ont produit de bons résultats. La population de l'Abitibi sera reconnaissante.

—Une fois encore, dit M. Sauvé, le gouvernement s'approprie une mesure de l'opposition. Le projet présent était contenu dans une motion présentée, l'année dernière, par le regretté député de Témiscouata, M. Langlais. A cette date, la mesure n'est qu'une mesure électorale.

—Le chef de l'opposition n'est pas bien sérieux quand il vient nous affirmer que les primes de défrichement sont dues à l'initiative de l'opposition. Nous avons établi ce système de primes au moment où personne des membres de la gauche n'en avait même parlé, et la motion de l'ancien député de Témiscouata venait trois ans en retard. En outre, cette motion contenait toute sorte de choses : elle était une motion de non-confiance et condamnait absolument tout le travail du gouvernement dans le domaine de la colonisation. Elle était fort vague et ne parlait qu'incidemment des primes de défrichement. Par son imprécision, elle ressemblait beaucoup aux prétendues programmes du chef de l'opposition. La Chambre a bien fait de la repousser.

Mon honorable ami dit que le projet est fait dans un but électoral. Mais il doit savoir que nous avons commencé à payer des primes de défrichement immédiatement après les élections de 1923. Nous avons augmenté ces primes annuellement. Nous ne faisons cette année que ce que nous avons toujours fait : Nous continuons notre œuvre. C'est une sage politique (Appl.). D'ailleurs, le chef de l'opposition est évidemment pour la mesure, puisqu'il prétend qu'elle lui appartient (Appl.)

—Je suis heureux de constater dit l'Hon. M. Moreau, ministre du Lac-St-Jean, l'augmentation substantielle des primes accordées aux colons. S'il est une cause qui mérite appui et encouragement, c'est bien la colonisation, car ce sont les défricheurs qui font la terre nouvelle, qui augmentent l'agriculture, base de toute prospérité. C'est un bienfait que les finances du gouvernement qui permettent de faire, cette année, un pas aussi important.

M. Delisle, député de Chicoutimi, avec son éloquence ordinaire, loua à son tour la mesure ministérielle, puis le bill fut adopté à l'unanimité.

Les Optométristes—La Commission Métropolitaine

Au début de l'après-midi, jeudi, la Chambre se forma en comité plénier pour étudier d'abord la loi modifiant la Loi de l'Association des optométristes et opticiens. Une clause de ce bill demandait qu'on réservât aux seuls spécialistes la vente des verres pour les défauts de la vue. Les députés ruraux manifestèrent aussitôt leur opposition à cette disposition pour la bonne raison que la population de la campagne n'est pas toujours proche de l'opticien et qu'il lui faudra souvent faire des voyages coûteux ou attendre longtemps avant d'y voir clair. MM. Hamel, député de Portneuf, et Ouellet, député de Dorchester, furent les porte-parole des dissidents. M. le docteur Beaudoin, voulut prendre la défense des spécialistes, mais il fallut recourir à un vote qui produisit la suppression de la clause.

Au commencement de la séance de vendredi, on passa rapidement les projets de loi suivants :

Loi ratifiant le règlement No. 91 la municipalité de la partie est du canton de Hull.—M. Lafond.

Loi modifiant les Statuts refondus, 1925, relativement à l'établissement de greffes de la paix à Ville-Marie et à Rouyn.—L'honorable M. Taschereau.

Loi ratifiant le règlement No 103 de la municipalité de la partie ouest du canton de Hull.—M. Lafond.

Loi concernant "The Bell Telephone Company of Canada"—M. Bercovitch.

Loi concernant la succession de dame Mary O'Neil, veuve de Thomas Gallery.—M. Marchand.

Alors recommencèrent les subsides de l'agriculture. Premier item : Ecole de laiterie de la province de Québec, à Saint-Hyacinthe, $25,000.

L'honorable M. Caron expliqua le but et le fonctionnement de cette institution où, chaque année, viennent s'instruire des centaines d'élèves.

—On y enseigne à faire du fromage, dit M. Sauvé.

—Oui, tous les fromages du pays.

—N'a-t-on pas essayé d'y fabriquer du gruyère.

—Ce n'est là qu'une spécialité que l'on est en train de perfectionner. Nous avons fait venir un expert qui a commencé, à St-Hyacinthe, ses premiers essais. Mais le fromage qu'on y faisait n'avait pas encore la qualité voulue. Notre expert a été transporté dans Charlevoix, où il a obtenu d'excellents résultats. Nous pouvons dire qu'il y réussit de 98 à 99 pour cent. Le fabricant en retire 22 à 24 cents la livre, tandis que le fromage canadien ordinaire ne lui rapporte que 16 à 17 cents. A propos, le chef de l'opposition veut-il que je lui envoie un échantillon ?

—Non, je n'ai pas besoin d'échantillon, dit M. Sauvé. Je le connais ce fromage. On le fabriquait à Oka et ailleurs des années avant aujourd'hui. J'ai souvenance d'un M. Chagnon qui avait obtenu des succès dans cette branche, mais qui chercha vainement de l'encouragement auprès du ministre de l'agriculture du temps, M. Miville-Dechêne... Je crois que la gruyère peut réussir ici comme ailleurs.

—C'est exact, dit le ministre, M. Caron. Nous avons un débouché suffisant sur le marché canadien. En cultivant bien le marché domestique, nous pouvons en faire une bonne variété de l'industrie de laiterie.

—Est-ce ce fromage qu'on nous donne au café du parlement ?

—Je le crois, car il est très bon.

—Mais, dit M. Sauvé, nous avions toujours été sous l'impression que la gruyère était fait de lait de chèvre.

—Je le croyais moi-même autrefois, dit le ministre. Ce préjugé était fort répandu. Ce n'est que plus tard que j'ai su qu'il était fait du lait de vache.

—Est-ce que la coopérative vend ce fromage ?

—On n'en fabrique pas encore assez pour une forte distribution. On l'écoule seulement dans la ville de Québec.

—Et les autres fromages, où les vend-on ?

—La presque totalité est exportée en Angleterre.

—On se demandera, ici, où se trouve, dans Charlevoix, la fabrique de gruyère. On l'a établie dans la partie haute de la Malbaie, à la chute Nairn. M. Henri Tremblay est propriétaire de la fromagerie. Un bien bel endroit ! Les Laurentides s'y dessinent, pittoresques, dans le ciel, et on dirait un petit coin de la Suisse. Là, le gruyère a retrouvé une miniature du paysage qu'il lui faut.

L'item de l'école de Saint-Hyacinthe voté, on passa à celui de la Société d'industrie laitière, $2,000, qui passa sans discussion. Et on aborda un sujet plus doux, le miel et le sucre d'érable, $10,000. Tant il est vrai qu'il n'y a pas de dessert sans fromage.

Il y a, dans la province de Québec, $2,135 colonies d'abeilles. C'est un chiffre considérable si on tient compte de la rigueur de climat et des difficultés de l'hivernement des minuscules et industrieuses ouvrières. Il y a des ruchers non seulement autour de Montréal, mais même dans le bas Saint-Laurent. Celui, par exemple, qui visiterait les ruchers magnifiques de M. Lavallée, à Ste-Théodosie de Verchères, de M. David Brosseau, à Rigaud, ou de M. Tisset, à Graham Bay, retrouverait aussi bien une installation apicole du premier ordre chez Mlle Gagné, à Ste-Rose-du-Dégelé, au fond du comté de Témiscouata.

L'hon. M. Caron et M. Sauvé échangèrent quelques points de vue au sujet des abeilles, puis on passa l'item.

CRITIQUE PEU JUSTIFIEE

Un monsieur Antoine Dubois, qui représente comme ex-cultivateur de Ste-Thérèse, écrit, dans "L'Action Catholique", "qu'il a été forcé d'abandonner sa terre par suite des lois injustes et arbitraires de la ville de Montréal et du manque de protection du gouvernement de Québec envers les propriétaires de troupeaux laitiers."

M. Dubois explique qu'il a perdu cent vaches à cause de la tuberculose bovine et qu'il a été ruiné.

D'abord, si son troupeau était contaminé, comme il l'admet, ceci prouve que la ville de Montréal avait bien raison de se défier de la qualité de son lait et que les précautions qu'elle a exercées contre lui, n'étaient ni injustes ni superflues.

En second lieu, si M. Dubois a perdu tout son troupeau, n'est-ce pas parce qu'il n'a pas voulu prendre les mesures préventives nécessaires en pareil cas, mesures dont l'application lui est rendue facile par l'organisation médicale du gouvernement provincial ?

Celui-ci met gratuitement au service des cultivateurs les activités de 55 médecins-vétérinaires, disséminés dans tous les comtés agricoles de la province et qui, sur demande, font sans aucun déboursé, les épreuves nécessaires, lorsqu'on a lieu de soupçonner l'introduction de la tuberculose dans les troupeaux.

Cette organisation qui,—au coût de $70,000.00,—a fait, l'an dernier, l'épreuve de 60,950 bovins, soupçonnés de tuberculose, qui a désinfecté 162 étables et vacciné 5,118 têtes de bétail contre le charbon, permet aux culitivateurs soigneux et prévoyants de s'assurer si quelques têtes de leurs troupeaux sont contaminées, et dans ce cas ils peuvent tirer parti de la viande des animaux qui est utilisable au début de la maladie.

De son côté, en vertu d'un arrangement avec le gouvernement de Québec, le ministère fédéral de l'Agriculture indemnise les cultivateurs qui sont obligés d'abattre des animaux accrédités.

Il n'a pas voulu étendre cette compensation à tous les troupeaux indistinctement, afin d'induire les cultivateurs à faire accréditer leurs troupeaux, ce qui est facile et peu dispendieux.

Il arrive cependant qu'un certain nombre de cultivateurs refusent de soumettre leurs troupeaux à une épreuve même gratuite. La maladie, si elle existe, suit inexorablement son cours, la chair se contamine et n'est plus utilisable à une certaine période et plus tard la mort des animaux vient compléter la ruine du troupeau.

Mais dans ce cas, à qui la faute? Pas au gouvernement provincial qui assurément remplit complit complètement son programme gratuit d'épreuves et de surveillance.

Quant au gouvernement fédéral, il consacre, chaque année, des sommes importantes en indemnités et sur ce point on devrait lui concéder la liberté d'accorder celles-ci aux cultivateurs qui suivent ses enseignements.

D'ailleurs, l'action du gouvernement fédéral a été approuvée par la plupart des associations agricoles de la province, y compris l'Union Catholique des Cultivateurs.

M. Dubois a-t-il raison de se plaindre si amèrement ? A-t-il voulu profiter en temps des avantages qui lui étaient offerts gratuitement par le gôuvernement provincial ?

S'il avait exercé un peu de prévoyance et de prévention, aurait-il entièrement perdu son troupeau de cent vaches ?

Son assertion est assez invraisemblable pour valoir la peine d'être contrôlée avant d'être admise.

A tout événement, les critiques acerbes de M. Dubois ne prouvent qu'une chose : c'est qu'il est trop partisan pour vouloir reconnaitre tout ce que le gouvernement provincial fait pour aider et protéger les cultivateurs.

CULTIVATEURS!

Faites vos achats en COOPÉRATION

Présentement, c'est le temps de placer vos commandes d'ENGRAIS CHIMIQUES pour le printemps.

Vous aurez tous les détails désirés, concernant la manière de vous organiser en communiquant immédiatement avec

Coopérative Fédérée de Québec

SUCCURSALE de la Société à PRINCEVILLE.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault, Rue de l'Eglise.

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R., Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
Wilfrid Girouard, B.A. B.C.L. M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA P. Q.
Tél. Local — Bureau rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C.R.
AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.,

P. H. COTE, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.

Bureau : en sa maison privée, en face de l'Hôtel-de-Ville, où M. Côté pratique actuellement.

WILLIAM PARADIS
B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand
AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND.
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau
NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. B.

B. FEENEY, B. A.
NOTAIRE
ASSURANCES : VIE ET FEU
Achat et Vente de Débentures municipales, scolaires ou autres
PRINCEVILLE, P. Q.

DOLPHIS MICHAUD
Encanteur Licencié
Pour le district d'Arthabaska

Comprenant les comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic.

M. Michaud se rendra à n'importe quel endroit où il sera appelé soit par téléphone ou autrement, pour faire les encans chez les cultivateurs, chez les marchands, etc., etc.
DOLPHIS MICHAUD,
Plessisville, P. Q.
19 août 1926.—1 an.

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
Henri Pepin — Johnny Michaud

Entrepreneurs de construction de toutes sortes, Manufacturiers de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois raboté.
Chaufferie installée dans la manufactur

Tourigny & Tourigny
MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—prélarts

Le Dr Roch Hébert
SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
72, Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Bernier, le 4ème mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1424.

Docteur Edgar Larouche
DENTISTE
Rue Notre-Dame, Victoriaville,
Extractions sans douleur—Méthodes Modernes

Dr PAUL OSTIGUY
SPÉCIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
255 rue Sherbrooke-Est, Montréal.
Tél. Est 5684
17 dec 1925 j n o

Docteur L.-A. TRUDEAU
ex-externe des hôpitaux de Paris
Spécialités : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
104 rue King Ouest, Sherbrooke, P. Q
Phone 159
17 déc. 19 — 1 an

M. Phillippe Lachance
PRINCEVILLE, P. Q.
A toujours en magasin $3,000.00 de CERCUEILS et ORNEMENTS
Prix de $2.25 à $145.00 chacun
7 sept j n o

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitrail, espèce de papier colorié pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 3 MARS 1927

L'AIDE AU COLON

Nous avons entendu M. Sauvé et quelques-uns de ses partisans, déclarer que le gouvernement n'avait rien fait ou à peu près, pour encourager la colonisation dans la province de Québec. La calomnie était tellement flagrante qu'elle ne méritait même pas qu'on la réfute. Jamais aucune administration ne fit tant que la nôtre, non seulement pour entraîner les cultivateurs vers les régions nouvelles, mais aussi pour les y attacher définitivement.

Dans le discours qu'il prononçait à ce sujet, au cours de la discussion sur le budget, l'hon. M. Perrault pouvait dire : "En cela, le chef de l'opposition n'est ni juste ni loyal quand il ignore les efforts du gouvernement en ces dernières années. La colonisation demeure toujours parmi les grandes préoccupations du gouvernement Taschereau. On nous demande ce que nous avons fait pour empêcher l'exode ! Est-on aveugle ou sourd ? Depuis dix ans, nous avons fait plus pour garder nos gens chez nous que les autres administrations durant les cinquante années précédentes. Nous avons d'abord séparé le domaine forestier du domaine de la colonisation, et nous tenons aujourd'hui 20,000 lots à la disposition des colons et des fils de cultivateurs ; nous avons dépensé onze millions, depuis six ans, pour fins de colonisation ; nous avons emprunté cinq millions pour hâter le progrès de l'œuvre et, l'année suivante, nous avons emprunté encore deux millions. En outre, nous avons fait 10,000 milles de chemins pour colons en ces dernières années. Rien que dans l'Abitibi, vaste réservoir de population, où il y a place pour cinq à six cents paroisses, nous avons dépensé trois millions. Dans la Gaspésie, la Matapédia et ailleurs, nous n'avons rien épargné. Quel a été le résultat ? Quarante et une paroisses nouvelles fondées en ces cinq dernières années ; population augmentée de 26,000 âmes ; 2,000 ponts et ponceaux construits ; 245 écoles nouvelles ; $108,000 donnés pour l'achat de grains de semences ; $365,000 distribués en primes de défrichement...."

Ce tableau en dit déjà long sur l'action colonisatrice du gouvernement. Depuis mercredi, il n'est plus complet. La Chambre vient d'accepter un projet qui aura pour résultat d'assurer à tous les colons de bonne volonté, une sécurité presque absolue quant au succès de leurs premières entreprises en terre neuve. La prime de défrichement, qui était de $8.00 par acre de défriché, pour cinq acres par année, vient d'être portée à $12.00 pour les colons demeurant sur leur lot. Les "non résidents" continueront à recevoir leur prime de $8.00, mais les autres, ceux qui ont l'admirable courage d'habiter la hutte des débuts, parfois seuls en pleine forêt, luttant, dans l'isolement, contre l'arbre, l'intempérie et l'ennui, auront une récompense additionnelle. Ils l'ont bien mérité. Cette prime d'"habitation" reconnait ce principe : le colon qui habite est plus profondément enraciné que celui qui n'est sur son lot qu'en temps d'exploitation. Il y a implanté définitivement sa famille et établi son foyer. Il est le colon de bonne foi par excellence ; il mérite pleine et entière confiance. Sans doute, les "non résidants" sont généralement aussi de bonne foi. Nous en connaissons qui accomplissent des prodiges ; mais, dans l'ensemble, il est reconnu que l'"habitation" constitue la meilleure garantie de fidélité à la terre vierge.

Ce n'est pas tout : le gouvernement crée en même temps une prime de premier labour qui sera de $6.00 pour le "non résidant" et de $12.00 pour le "-résidant", jusqu'à concurrence de cinq acres par année. Il se trouve donc que le colon demeurant sur son lot pourra recevoir, en une année, $60.00 pour son défrichement et $60.00 pour son labour, soit une somme totale de $120. Or, le ministre de la colonisation déclarait hier que la prime de défrichement, pour le résidant, pouvait aller jusqu'à 30 acres, c'est-à-dire, être versée six années de suite. Le colon courageux et prompt à l'ouvrage sera par conséquent capable de percevoir de l'Etat la somme de plus de $100, pour ses débuts, pour les temps héroïques. En d'autres termes, tout jeune homme robuste et persévérant, qui a du temps devant lui et qui désire réussir dans la vie tout en restant fidèle à sa race et à sa province, pourra se dire, en entrant dans son nouveau domaine : "Je puis compter sur quatre à cinq cents dollars pour m'établir. C'est une grande partie de mon capital initial. Mon labeur et la Providence feront le reste."

C'est un beau geste. Le peuple entier de cette province y applaudira.

CHIFFRES EFFARANTS

Sous ce titre, un missionnaire agricole, M. l'abbé Grondin, rapporte, dans la page agricole de "L'Action Catholique", que dans une paroisse rurale de 2,300 âmes, on a consommé des cigarettes pour l'énorme somme de $3,800.00, l'an dernier.

La chose a été soigneusement contrôlée par les livres des cinq marchands de l'endroit qui ont consenti à produire leurs factures.

M. l'abbé Grondin ajoute que les taxes municipales et scolaires réunies n'ont coûté, pour cette même année, que $8,199.20, c'est-à-dire $100.80 de moins que toutes les taxes civiles que pour la consommation des cigarettes.

M. l'abbé Grondin fait aussi remarquer avec raison que ceux qui fument des cigarettes aujourd'hui sont des personnes, hommes et femmes, âgées de moins de 35 ans,—la population plus ancienne n'ayant pas contracté l'habitude. Mais lorsque la génération qui ne fume pas aura passé et qu'elle sera remplacée par une génération de fumeurs de cigarettes, la consommation sera nécessairement doublée, et dans quinze ans l'on peut dire que dans cette paroisse il se fumera pour seize à dix-sept mille piastres de cigarettes annuellement.

C'est plus qu'il n'en faut pour réfléchir sur la dépense excessive, sur le délabrement de la santé morale et physique et sur les accidents, incendies et autres, directement attribuables à cette néfaste habitude.

N'a-t-on pas raison de prêcher l'économie et la prudence à notre classe rurale.

D'aucuns s'en scandalisent et nous répondent qu'on dépense largement dans les villes. Tant pis ! Mais, est-ce une raison pour mal faire et pour laisser implanter chez la partie la plus saine de notre population, des habitudes qui conduisent infailliblement à la déchéance physique de la jeunesse et à la ruine financière des familles.

Sans doute notre population rurale et surtout notre classe agricole est celle qui, malgré tout, pratique encore le mieux l'économie.

Mais, si on n'y prend garde la digue sera vite rompue et l'avertissement de M. l'abbé Grondin n'est pas sans nécesité.

Quand on songe en effet que nous fumons pour TRENTE-TROIS MILLIONS de piastres de cigarettes par année dans la seule province de Québec, on réalise qu'il y a lieu de réfléchir.

Certaines taxes qu iparaissent lourdes quand on les considère exclusivement, le sont-elles autant quand on les compare à une dépense aussi dangereuse que celle de la consommation des cigarettes?

Et cette consommation n'est qu'un aspect de la question.

Si nous y ajoutions les comptes de médecins attribuables à l'usage immodéré des cigarettes, les incendies causés par cet abus, on arriverait à des chiffres formidables qui ouvriraient probablement bien des yeux, sur l'une des causes de la vie chère et de la crise qui sévit à l'état perpétuel dans certains milieux.

Ne l'oublions pas, l'économie bien comprise ne signifie pas privation et infériorité. Il y a de prétendues jouissances qui se paient trop cher en maladie, en regrets et en larmes, pour être à la portée de nos populations rurales.

Aussi longtemps que celles-ci pratiqueront une économi ede bon aloi, elles augmenteront leur force et elle subssiteront plus vigoureusement à côté des autres où l'économie n'est plus qu'un vain mot.

Et c'est pourquoi M. l'abbé Grondin rend un véritable service à notre population rurale en lui signalant le danger.

UNE CRITIQUE TROP FACILE

Dans sa diatribe de lundi après-midi, Monsieur Arthur Sauvé a fait des insinuations qui tendent à penser qu'il s'oppose à tout ce que fait le gouvernement, parce que les entreprises ne sont pas confiées à des amis de l'Opposition.

C'est là une critique facile et à laquelle nous sommes habitués depuis nombre d'années.

Et lors même que M. Sauvé abandonnerait son traitement sessionnel ou démissionnerait, nous ne sommes pas assuré qu'il n'en serait pas de même de son successeur.

Les conservateurs de Québec ne peuvent admettre que le gouvernement libéral fasse quelque chose de bien.

Dans le cas qui nous préoccupe, il s'agit de la construction d'édifices à Rouyn, région de colonisation qui se développe rapidement, et M. Sauvé s'y oppose.

Son opposition, toutefois, n'est basée que sur un argument : c'est que certains autres édifices ont été construits par une certaine compagnie aux tendances libérales.

Comme argument, on conviendra que c'est un peu faible et si c'est là tout ce que le chef de l'Opposition a à offrir, on se demande vraiment s'il convient d'en tenir compte.

Le contrat pour la construction de certains édifices a été accordé pour un montant déterminé, mais si le chef de l'Opposition était au fait de tous les obstacles qui se produisent, des extras qu'il faut faire, il reconnaîtrait qu'il est impossible de déterminer d'avance le montant précis d'un édifice d'une certaine importance.

Le gouvernement provincial a accordé, après avoir demandé des soumissions et des garanties, le contrat à une compagnie qui s'est chargée de la construction du nouveau palais de justice, mais le gouvernement ne peut vraiment être tenu responsable des extras inévitables qui se produisent et qui augmenteni le coût de la construction.

Dans bien des cas, des édifices publics ont été construits sans que l'on puisse calculer au centin la valeur totale de l'entreprise.

Ne chercher que la petite bête noire est bien facile, mais c'est là refuser d'accorder à ceux qui le méritent la juste appréciation de leur œuvre.

NOCES D'ARGENT DU CERCLE DES VOYAGEURS

Le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec célèbre aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. L'événement mérite d'être commémoré, car l'association, depuis qu'elle existe, a accompli une œuvre considérable, non seulement au point de vue de la profession elle-même, mais aussi pour le public en général.

Il y a vingt-cinq ans, en effet, les commis-voyageurs, travaillant isolément, et ne se connaissant guère que par la concurrence qu'ils se faisaient entre eux, n epossédant aucun avantage professionnel hors de leur salaire ou de leur commission, et n'exerçaient aucun influence réelle et binfaisante dans les milieux ou ils pénétraient.

L'union a changé cet état de chosse. Les voyageurs, en s'associant, ont pu se créer une assurance mutuelle qui leur donne plus de sécurité quant à l'avenir. L'entr'aide qu'ils se donnent ainsi crée, parmi eux, un esprit de fraternité qui les pousse à l'action commune pour le bien des membres et l'amélioration des conditions sociales sous plus d'un aspect.

Donnerons-nous des exemples ? Ayant à voyager la majeure partie de leur vie, ils pouvaient, mieux que les autres, constater des lacunes dans les services de transport, entre autres des chemins de fer. Ils se mirent donc à l'œuvre, et, à force de réclamer, obtinrent des heures plus faciles sur les voies ferrées en même temps que la concordance du temps entre les arrivées et départs des trains et des navires. C'est encore grâce à eux que des buffets furent établis dans diverses gares pour l'accommodation du public voyageur.

Ils ont même travaillé en faveur de l'hygiène en participant à une campagne active, ces années dernières, pour améliorer les hôtels et pensions des districts ruraux. On sait que la province de Québec laissait beaucoup à désirer sous ce rapport. Les endroits de la campagne où ils s'arrêtaient étaient parfois sordides. Maintenant, il ne manque pas de villages, si retirés soient-ils, où existent des pensions confortables, propres, bien convenables aux touristes et aux commis-voyageurs.

Dans un autre domaine d'ordre philanthropique, ils ont accompli une œuvre merveilleuse. Ils ont organisé avec tant de tact et d'entrain cette quête de charité qu'ils sont parvenus à recueillir jusqu'à $20,000 par année. C'est un secours précieux aux déshérités de la vie, au moment où, près des riches qui jouissent de l'abondance, tant de miséreux souffrent et murmurent.

Enfin, l'Association aura eu pour effet d'élever le niveau moral et intellectuel de la profession. Les commis-voyageurs, aujourd'hui, ont mérité, par leur conduite, l'estime et la confiance du public et de leurs clients. Ils se tiennent bien et ils ne négligent pas d'orner leur intelligence par l'étude, la lecture et les conférences. En prenant ainsi plus de valeur, ils peuvent participer à tous les bons mouvements sociaux et exercer une influence salutaire.

A l'occasion de leur noces d'argent, nous les félicitons du travail accompli et leur souhaitons tous les succès possibles.

DE MOINS EN MOINS TAXES

Depuis que le parti libéral a pris le commandement du pays, après avoir supplanté l'insatiable régime d'avant 1921, les contribuables du Canada sont de moins en moins taxés. Le peuple, autrefois pressuré par des hommes qui semblaient maitres dans l'art de draîner la petite épargne, touche maintenant du doigt la supériorité administrative et économique des chefs qu'il a choisis. En effet, l'ancien gouvernement avait accumulé des déficits et des impôts ; le nouveau gouvernement accumule les surplus et multiplie les diminutions d'impôts. Le contraste est tellement frappant, que le plus partisan des tories ne peut s'empêcher de l'admettre, et le dernier budget de M. Robb n'est pas de nature à détruire cette impression.

Dans une édition précédente, nous avons analysé sommairement le discours du ministre des finances. Il convient d'étudier particulièrement, ici, la partie qui touche de plus près à la masse du peuple : la taxe. On annonce que celle-ci sera diminuée de $27,000,000 en 1927-28. L'impôt sur le revenu baisse de 10 pour cent, même pour le rapport de l'année 1926 ; la taxe des ventes est amputé de 20 pour cent ; la taxe d'accise sur les allumettes, de 25 pour cent ; la taxe du timbre des chèques, lettres de change, billets à ordre et autres documents du même genre, est réduite à deux centins, et cela seulement pour une somme de plus de dix dollars, ce qui fait disparaître le tarif par gradation et soulage considérablement tout le monde, en particulier les hommes d'affaires ; la taxe du timbre sur les découverts et les avances est supprimée.

Regardons bien de près ces modifications : on verra que le gouvernement démolit pierre par pierre le monument de vexations élevé par ses adversaires, lorsqu'ils pressuraient le peuple. La taxe du revenu était une créature conservatrice ; on la fait disparaître graduellement jusqu'au jour, espérons-le, où on n'en entendra même plus parler. Les taxes des ventes, d'accise, des timbres, avaient beaucoup profité au régime défunt ; voici qu'elle s'évanouissent peu à peu ; le tarif postal pour lettres avait été accru d'un tiers par les conservateurs ; les libéraux l'ont ramené aux proportions d'avant-guerre, en 1926. C'est le lent et sûr travail de déblayage qui s'accomplit sur les dernières ruines de la Pompéi tory.

D'aucuns auraient peut-être désiré obtenir davantage. Ne les en blâmons pas : il est toujours légitime de demander plus pour obtenir l'essentiel de ce que l'on désire. Mais il ne faut pas oublier que Paris ne s'est pas fait en un jour. La dette nationale existe encore, et très haute, en dépit de sa décroissance depuis quelques années ; les chemins de fer eux-mêmes, malgré leur surplus d'exploitation, ne suffisent pas à combler le gouffre de dettes creusé lors de l'achat du réseau national. Aussi serait-il vain de croire qu'un gouvernement peut se permettre de tarir d'un coup, certaines sources de revenus. Le risque serait trop grand. Il faut laisser au temps, qui guérit tout, le soin de rétablir entièrement l'équilibre détruit par des saboteurs.

Et puis, si le peuple fait un léger calcul, il verra qu'en deux années seulement, le gouvernement lui a enlevé un fardeau considérable. Les seules diminutions de taxes de 1926-27 ont enlevé au trésor plus de $13,000,000. Ajoutez à cela, la diminution de 1927-28, qui sera de $27,000,000, et vous arrivez à un total de $40,000,000. Or, la population du Canada étant de 10,000,000 d'habitants, c'est quatre dollars de moins qu'aura à payer à l'Etat chaque citoyen du Canada. Un tel résultat devrait satisfaire les plus difficiles.

Même dans ce chiffre de $40,000,000, nous sommes en-deça de la vérité ; car les modifications apportées au tarif, ces années dernières, ont soulagé notre population de plusieurs millions de frais douaniers. Car le tarif est un impôt qui pèse lourdement sur la masse du peuple, et chaque fois qu'on y fait des brèches, c'est le contribuable qui est le premier à en bénéficier. Nous voilà donc bien au-delà du chiffre de $40,000,000, et c'en est assez pour affirmer sans crainte, que le parti libéral a tenu ses promesses et s'est rendu digne de la confiance, trois fois exprimée, du peuple du Canada.

IL Y A 75 ANS

Premier Coutumier de Mgr Suzor à St-Christophe

(Suite)

Pentecôte, 24 mai 1852.

1.—Promesse de mariage entre J. B. Desrochers, fils majeur de Charles Desrochers, cultivateur, et de Marie Guillemette, de cette paroisse, d'une part ; et, Marie Gagnon, fille mineure de François Gagnon, cultivateur, et de Josephte Vincent, de cette paroisse, d'autre part.

2.—Je serai absent cette semaine et une partie de la semaine prochaine. En conséquence point de messe. S'adresser à M. de Villers.

3.—Vu mon absence imprévue la messe qui était annoncée pour mardi à Warwick sera remise à un autre temps.

4—J'aime à vous prévenir que mon désir est que la procession en partant de l'église se dirige vers St-Norbert, deux ou trois arpents plus bas que la maison de M. Alexis Lavigne, où il y aura un reposoir, en arrêtant en allant et en revenant d'un second reposoir qui sera élevé à la moitié du chemin à peu près.

(à suivre)

Le Chan. L.-A. COTE, Ptre.

NOTES LOCALES

Avec le mercredi des Cendres, les fidèles commencent le Carême institué par l'Eglise en mémoire du jeûne accompli par le Christ dans le désert.

Cette époque, qui précède la grande fête de Pâques, est pour tous un temps de pénitence et de recueillement ; pénitence en expiation des fautes passées et recueillement en prévision du grand jour de la Résurrection.

Autrefois, les fidèles, pendant les quarante jours précédant la Pâques, observaient le jeûne le plus rigoureux. Ce jeûne a été adouci depuis, l'Eglise tenant compte des climats et des conditions diverses dans lesquelles se trouvent les peuples.

M. le Chanoine L.-A. Côté, curé, a commencé dimanche dernier la lecture du mandement des évêques de Québec. Nous publierons la semaine prochaine ce beau mandement.

Le 15 mars courant aura lieu à notre Hôtel-Dieu, une cérémonie de profession religieuse sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet. Y prononceront leurs Vœux temporaires, les Sœurs Eugénie et Léona Dancause, de St-Paul, dites Srs Dancause et Brésoles, et Sœur Berthe Tessier, de Wotton.

L'entrée des postulantes aura aussi lieu le 12 courant.

L'Honorable et Mme J. E. Perrault sont retournés à Québec après avoir passé la fin de semaine ici.

M. et Mme René Marchand ont quitté notre ville mardi pour aller demeurer à St-Jovite, où M. Marchand vient d'être transféré comme gérant de la banque de Montréal, à cet endroit.

M. Wilfrid Girouard, M. P., est retourné à Ottawa au commencement de la semaine.

M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a présidé lundi le terme de la cour du magistrat.

M. C. R. Garneau, notaire, est allé passé la fin de semaine à Québec.

Mme J. E. Perrault recevait à déjeuner, au café du Parlement, à Québec, mardi, en l'honneur de Mme L. A. Taschereau.

L'Honorable juge J.-C. Pouliot présidera la semaine prochaine le terme de la cour supérieure ici.

M. Gustave Picher est allé à Québec à la fin de la semaine dernière.

Mlle J. Morassin, de Québec, est en visite chez sa tante, Mme Honoré Boucher.

M. J. C. Héon est de retour d'un voyage à Manchester, N.-H., Mlle Yvette Héon, qui a fait un séjour de plusieurs semaines chez son frère, M. l'abbé Rodolphe Héon, est revenue avec son père, M. J. C. Héon.

MM. Raymond Boucher et J. Paré, de Québec, ont passé la fin de semaine en visite chez Mme Honoré Boucher.

Mercredi, le 9 mars courant, aura lieu la séance trimestrielle du conseil du comté d'Arthabaska.

Mlle Marguerite Patry, de Charny, était en visite cette semaine, chez ses cousines, Mlles Gilberte Girouard, Jeannette Girouard et Marie-Louise Lambert.

M. et Mme William Mercier sont venus passer quelque temps chez M. Joseph Croteau.

Mlle Jeannette Picher est partie pour Québec, où elle visitera M. et Mme F. Taschereau.

Mars est le mois le plus capricieux de l'année ; il aurait pu débuter en giboulée ou en pluie, mais l'hiver a gardé sur lui son empire et le temps était passablement froid pour les premiers jours de mars.

Le Bureau des Examinateurs des candidats au brevet d'enseignement dans la province a fixé les examens, cette année, au 28 juin. D'habitude, les examens avaient lieu vers le 24 juin, mais comme cette journée est maintenant fête légale, les examinateurs ont décidé de retarder les examents jusqu'au 28. Tous ceux qui veulent se présenter devant le Bureau devront envoyer leur avis avant le 27 mai au secrétaire, M. J. N. Miller, à Québec

Mlle B. Ratté, de Victoriaville, est allée à Sherbrooke, dans l'intérêt de son commerce.

Mme Olivier Roberge, de Victoriaville, était en visite chez M. et Mme J. C. Dupuis et chez Mme Alfred Roy.

Mme Honoré Boucher est allée à Sherbrooke, samedi dernier, assister aux funérailles d'un parent.

Depuis le premier mars il faut se procurer de nouvelles licences d'automobiles et de conducteurs. On sait en effet que le gouvernement provincial a décidé que l'année des licences d'automobiles devait finir le 28 février. C'est donc dire que l'on ne pourra plus circuler dans les rues avec les licences de 1926.

A la maman "Pie"

N'ayant rien à faire chez elle,
Par un superbe et clair matin,
"Vieille Pie" s'étant faite belle,
S'en fut dans le bosquet voisin.
Perchée sur la plus haute branche,
Elle lançait aux quatre vents
Ses poussins. Ah ! quelle avalanche !
Des petits, des moyens, des grands.

—"Belle nichée !
Lui dit un cygne, près de là.
Mais votre aînée ?
Est-ce qu'elle ne boite pas ?....
Petite sœur et petit frère
Sont (je vous en fais compliment)
Fins et jolis mais.... pas d'équerre
Eux aussi vont clopin-clopant."—

La maman "Pie" se fâche et grogne,
Veut défendre ses chers petits,
Contre l'animal sans vergogne,
Et sans cœur comme sans esprit.

—"N'ayez ni peine ni colère
Continue-t-il, des pieds trop courts ?
Bah ! cela se voit tous les jours
Depuis la guerre."—

"Vieille Pie" fine comme mouche,
Sans façon, lui tombe dessus,
Elle sait bien comment on mouche,
Ces malotrus.

—"Tu n'es, dit-elle, qu'un pédant,
Qu'un vieux jaloux et qu'un indigne.
Et mille autres choses pareilles."—
Puis, entendant le mot corneille,
Le pauvre cygne
Tout confus, se grattant l'oreille,
Ne sait plus s'il est noir ou blanc.

Après une telle râclée
Qui le fait trembler jusqu'aux os,
Il n'a vraiment plus qu'une idée....
C'est de s'enfuir au fond de l'eau.

Triomphante, la Pie descend,
Et rappelant tous ses enfants,
Elle s'enfuit à tire-d'aile.
Mais avant de rentrer chez elle,
Il appert, (je m'en doutais bien),
Qu'elle alla chez le chirurgien.... (?)

EPILOGUE

Sur une feuille de..... journal
Plus tard, on revit sa famille :
Toute refaite et très gentille.
C'est ça qu'elle n'était pas mal ! ! !

IN-CYGNE.

NAISSANCES

M. et Mme Raoul Nadeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisé le 25 février sous les prénoms de Marie-Irène-Mariette. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Ramsay.

M. J.-Philippe Hamel, peintre, et Mme Hamel sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 27 février sous les prénoms de Jos.-Raymond-Ronald-Wilfrid. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Labbé.

M. et Mme Ferdinand Verville ont l'honneur d'annoncer la naissance d'un fils, baptisé le 1er mars sous les prénoms de J.-Adrien-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Croteau.

M. et Mme Joseph Martin, de Victoriaville, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 27 février sous les prénoms de Joseph-Gilles-André. Parrain et marraine, M. Désiré Labbé, échevin, et Mme Labbé.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS est par les présentes donné que GAUTHIER & VERMETTE, bouchers, de Drummondville, Qué., ont fait, le 22ème jour de février 1927, une cession autorisée de leurs biens, pour le bénéfice de leurs créanciers, et que le Séquestre Officiel m'a nommé gardien, jusqu'à la première assemblée des créanciers.

La première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 8ième jour de Mars, 1927, à 4 heures P. M., au Palais de Justice.

Les réclamations et procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, elle doit être produite entre mes mains, dans les trente jours à compter du présent avis, le tout suivant la Loi.

Daté à Drummondville,
ce 23ième jour de février 1927.

J.-W. ST-ONGE,
Gardien.

Café "VICTORIA"
Son Arome n'est qu'un indice de son goût exquis
LAPORTE MARTIN LIMITÉE
EN BOITES SCELLÉES ½ ET 1 LB.

ACADEMIE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

Séance de bon langage.—Programme.—Discours du Président.—Allocution du Directeur. Concours de février.—Les 5 premiers de chaque classe.

Victoriaville.—Le cercle littéraire St-Louis-de-Gonzague a donné lundi dernier, le 28 février, une longue et intéressante séance de bon language.

Cette séance avait pour but de réveiller les endormis, les partisans du laisser dire et du laisser faire ; d'insister sur l'urgence d'écheniller son propre langage de tous ces termes incorrects et de toutes ces expressions banales, vulgaires et parfois grossières qui le défigurent étrangement ; de faire comprendre un peu mieux, si possible, que pour acquérir l'habitude d'un parler fnac et correct, il faut agir et agir sérieusement.

Nous n'avons nullement l'intention d'insinuer que les membres du Cercle littéraire ne font rien ou presque rien pour améliorer leur langage et coopérer à la restauration de la langue française au Canada. Est-ce à dire cependant que parmi tous ceux qui se glorifient d'appartenir au Cercle qui prennent plaisir aux jours des séances à célébrer les beautés de la langue française, à provoquer l'admiration et les applaudissements par des déclamations émouvantes, aucun ne manque de courage pour donner constamment l'exemple du bon langage ? Nous n'oserions l'affirmer. Mais la plupart méritent de sincères félicitations pour le zèle qu'ils déplorent à se corriger mutuellement de leurs fautes de langage, à meubler leurs esprits de plus belles pages de nos meilleurs écrivains à rédiger avec soin des compositions littéraires sur les sujets proposés.

Programme

1.—Chant du bon parler français, La Maitrise.
2.—Discours du Président, M. M. Hamel.
3.—Es-tu là Jésus ? (Débit), M. R. Lefebvre.
4.—Dieu les a comptés (Débit) M. G. Gouin.
5.—Aux petits de chez nous (Chant) Chorale.
6.—Si je n'avais point de langue (Débit), M. L. Brunelle.
7.—L'ange et l'enfant, (Débit), M. R. Longval.
8.—Ce que l'on fait à l'homme (Débit), M. J. Blanchet.
9.—Le bien (Débit), M. G. Hamel.
10.—"Genticorum", (Chant), Chorale.
11.—Le premier larcin (Débit), M. R. Courtois.
12.—La tortue et les deux canards (Débit), M. U. Poitras.
13.—La Patrie, (Débit), M. H. Lemay.
14.—La cigogne de l'Alsace, (Débit) M. A. Villers.
15.—Le credo du pécheur, Chorale.
16.—Le corbeau et le renard (Débit), M. G. Nadeau.
17.—Les quatres règles, (Débit) M. J. Descoteaux.
18.—J'ai choisi ma carrière (Débit), M. B. Vézina.
19.—Il y a longtemps (Débit), M. G. Bellemare.
20.—Après la classe, (Chant), Chorale.
21.—Les cri-cris (Débit), M. J. Matte.
22.—Le Canada (Débit), M. J. Bourbeau.
23.—Le printemps (Débit), M. M. Roux.
24.—Le petit Mousse (Chant), Chorale.
25.—La légende du Rougegorge (Débit), M. G. Lemay.
26.—Labour, (Débit), M. R. Poudrier.
27.—La terre natale (Débit), M. J. Boucher.
28.—La leçon de géographie (Dialogue), MM. A. Carignan et F. St-Cyr.
29.—Le soleil (Rédaction), M. G. Blanchette.
30.—Le bonheur est là (Chant), Chorale.
31.—Canada mon pays (Chant), La Maitrise.
32.—Mon premier larcin (Débit), M. M. Leahey.
33.—Le pèlerin et le mendiant (Débit), M. G. Boisvert.
43.—Le matin (Chant), La Maitrise.
35.—Mon chapelet (Narration), M. J. Baril.
36.—Le petit servant de messe (Débit), M. R. Charland.
37.—Amour filial (Débit), M. M. Bourbeau.
38.—Mon canif (Narration), M. J. Filteau.
39.—La légende de l'hirondelle (Débit), M. A. Laroche.
40.—Une fable de Lafontaine (Débit), M. L. Taillon.
41.—Le compagnon de route (Débit), M. A. Cloutier.
42.—Oh tes baisers langue frse (Chant), La Maitrise.
43.—Une date de notre histoire (Débit), M. F. Provencher.
44.—Le maitre et l'écolier (Débit), M. W. Gosselin.
45.—Les bas percés (Débit), M. E. Matte.
46.—Une lettre au bon Dieu (Débit), M. E. Baril.
47.—Un enfant poli (Narration), M. W. Roux.
48.—Une épisode de notre histoire 1867 (Débit), M. E. Provencher.
49.—Chante petit oiseaux (Chant), La Maitrise.
50.—Le Roi Boiteux (Débit), M. G. Courtois.
51.—Les deux orphelins (Narration), M. F. Boissonneau.
52.—Le château de cartes (Débit), M. R. Nadeau.
53.—Le monde à l'envers (Débit), M. R. Courtois.
54.—Les deux bacheliers (Débit), M. J. Boisvert.
55.—Les péchés de Berthe (Débit), M. L. Gendron.
56.—C'était un petit sauvage (Chant), La Maitrise.
57.—Le ciboire sauvé (Débit), M. P. Leblanc.
58.—St-Louis de Gonzague (Narration), M. L. Marchand.
59.—Cantique au saint Patron (Chant), La Maitrise.
60.—Expressions à corriger (Lecture), M. M. Hamel.
61.—Allocution, Frère Directeur.
62.—O CANADA.

Après le chant d'usage "Le bon parler français", le Président du Cercle, M. **Maurice Hamel**, prononça le bref discours que nous reproduisons ci-après in extenso.

Discours du Président

Chers amis,

Un auteur écrivait tout dernièrement : "Le langage, c'est le miroir de la société." Et, bien avant lui Buffon, dans son immortel discours sur le style, lors de sa réception à l'Académie française avait dit : "Le style, c'est-à-dire le langage, c'est l'homme."

Pour chacun de nous, le langage c'est donc le reflet de notre esprit, de notre cœur et de notre caractère.

Songez-vous, chers amis, à ces vérités, quand vous vous plaisez dans un langage terre à terre, quand vous émaillez vos conversations de termes grossiers et de vocables incorrects ? Hâtez-vous d'extirper les expressions défectueuses et malsonnantes qui déparent votre langage et lui ôtent tout son charme. Le temps presse. N'attendez pas qu'elles y soient acclimatées et que leur nombre se soit tellement accru que vous n'ayez plus ni le courage, ni l'espoir de les exterminer à jamais. Retardez, c'est multiplier les difficultés et rendre la tâche presque impossible. Craignez qu'il n'advienne des expressions incorrectes que vous ressassez chaque jour ce qu'il advint des lapins de Porto-Santo.

Connaissez-vous l'histoire de ces fameux lapins ? Je vais vous la conter.

Les premiers colons de Porto-Santo s'étaient avisés d'emmener avec eux quelques lapins pour les acclimater. Ils s'acclimatèrent, en effet, et se propagèrent si rapidement qu'au fur et à mesure que les colons défrichaient et plantaient les lapins dévoraient tout.

On leur fit une chasse en règle ; mais le nombre des chasseurs était petit et le nombre des lapins, légion. Alors, là, comme ailleurs, la loi du nombre triompha et l'île fut aux lapins.

Si vous n'y prenez garde, chers amis, l'histoire des lapins de Porto-Santo sera la triste histoire de vos mille défectuosités de langage.

Pour faire comme tout le monde, pour donner à vos causeries plus de couleur locale, vous vous permettez aujourd'hui une faute de langage, demain une autre : ainsi se multiplient les incorrections, ainsi vous contractez la déplorable habitude d'un mauvais langage. Réagissez contre cette funest esentence et ne permettez jamais aux lapins de Porte-Santo, je veux dire aux expressions vulpaires, banales et grossières, de ravager, de piller le beau champ de la langue française.

A l'œuvre, mes amis, c'est le temps par excellence. "Pour la jeunesse, a dit quelqu'un, la lutte c'est la vie." C'est sur les bancs de l'école qu'il faut contracter l'habitude d'un bon langage. Puisse-t-il en être ainsi !

Tous les articles au programme: débits, compositions françaises, expressions à corriger, chants, furent bien goûtés et vivement applaudis. L'auditoire se plut à reconnaitre que la plupart des membres du cercle littéraire ont fait de réels progrès dans l'art de bien dire et dans l'art d'écrire.

La partie musicale fut la mieux réussie grâce aux tout petits chantres de la Maîtrise qui exécutèrent quelques belles chansons avec une exactitude surprenante et un brio à ravir. L'art musical et l'art littéraire vont bien de compagnie et contribuent également à la douce et suave harmonie qui se dégage tout naturellement d'une séance de bon langage.

Le Directeur clôtura cette longue séance par une allocution dont les membres du Cercle trouveront profit à relire les passages les plus saillants que nous reproduisons à peu près textuellement.

Allocution du Directeur

Voulez-vous garder votre langue, la belle langue française ? Sachez la défendre ; car comme le disait, un jour, Bourassa : "Notre langue n'a pas reçu de promesse divine de conservation, sauf celle que Dieu a faite à tous les peuples et à tous les hommes qui ont assez de cœur et d'énergie pour défendre leur âme et leur corps, leur patrimoine national et celui de leur famille ; mais cette promesse divine ne réserve rien à ceux dont l'âme est assez vile pour troquer leur droit d'ainesse contre un plat de lentilles et pour mendier comme une faveur ce qu'ils devraient réclamer comme un droit."

Il faut donc la défendre. Pour cela : soyez unis.

Voyez donc comme les ennemis du bien le sont ! Pour répandre la flamme incendiaire du mal, pour attiser le feu dévorant de la haine et de la discorde, ils se tiennent comme les renards de Samson liés ensemble par la queue. Ils s'entendent comme larrons en foire.

Mettez à profit la leçon qu'ils vous donnent. Unissez généreusement vos énergies au service de la noble cause du français ; et, de concert, diffusez la lumière de la vérité, multipliez sur vos pas les semences fécondes du bon langage ; luttez pleins d'espoir, sans trêve et merci.

L'union fait la force pour la propagation du bien comme du mal. **Soyez fidèles à vous-mêmes.** C'est l'excellent conseil que Thomas Chapais donnait, un jour, à la jeunesse canadienne française. Il disait : "Que les jeunes Canadiens soient fidèles à eux-mêmes, qu'ils soient fidèles à leurs origines grandes et saintes, qu'ils soient fidèles à la foi des aïeux, aux traditions ancestrales, à la mission glorieuse que la Providence les appelle à remplir sur le continent nord-américain. Et l'avenir qui, sans doute, leur réserve encore des épreuves et des luttes, verra, nous en avons le ferme espoir, non seulement la pérennité de leur survivance mais l'expression et l'accroissement de leur vie nationale."

Soyez fidèles à vous-mêmes. Ce n'est pas assez d'admirer les beautés de la langue française, de proclamer qu'il est bon, est bon, nécessaire, de parler en toute occurrence un langage franc et correct, d'exalter la sublimité de la mission providentielle des Canadiens-Français sur le sol d'Amérique, il vous faut encore agir et agir sérieusement. Sans cela, votre conduite serait aussi insensée que celle d'un voyageur qui regarderait de loin les alentours des monuments, qui les contemplerait à l'aise mais qui n'en franchirait jamais les portiques. Etudiez votre langue avec soin et défendez-la vaillamment par vos paroles et par vos exemples. C'est principalement par les œuvres que l'on juge le bon apôtre des saintes causes.

Soyez courageux. Ne soyez pas de ces jeunes gens sans principe, de ces Canadiens peureux qui n'osent montrer au grand jour ce qu'ils sont et dire à l'occasion ce qu'ils pensent. Rappelez-vous que c'est le sang d'une race fière qui coule dans vos veines et que votre devoir, noblesse oblige, est de respecter et de faire respecter le patrimoine sacré de vos Pères.

Revendiquez hardiment et sans défaillance les droits de la langue française, la meilleure sauvegarde de votre foi et de votre nationalité. "Du courage, encore du courage, disait Sylvio Pellico, c'est la condition essentielle du succès."

Soyez persévérants. "Le secret de la plus grande force que Dieu ait donnée à l'homme est dans la persévérance," a dit un illustre ecclésiastique tombé aux portes de Paris sous les balles des assassins de la Commune. Que vous servirait, en effet, d'avoir bien commencé, si vous ne deviez pas continuer de même et surtout bien finir. C'est la fin qui couronne l'œuvre. Persévérez obstinément à épurer votre langage malgré les difficultés et les obstacles. Un bon soldat ne désarme pas.

Luttez sans merci et toujours contre ces termes grossiers, ces expressions fautives, ces agliscismes sans nombre qui défigurent étrangement la langue française au Canada, vous souvenant qu'un jour, les vaillants, les persévérants goûtent l'inexprimable bonheur d'entendre les fanfares annonciatrices des grandes victoires.

Allez toujours de l'avant fidèles à votre devise : "que notre langue s'épure, se corrige et soit toujours saine et de bon aloi." (Mgr P. E. Roy)

Ainsi, arriverez-vous sûrement au triomphe, gage d'un glorieux avenir ; car, ainsi que le notait tout dernièrement Henri d'Arles : "Le peuple qui reste attaché à sa langue comme au plus précieux héritage temporel qu'il ait reçu, qui la respecte, la met en relief, la parle bien, cherche à la préserver de toute menace et de toute attaque, l'épure de tout apport étranger, s'efforce de la garder "dans cette pureté d'accent qui est une patrie qu'on emporte avec soin, comme les anciens emportaient leurs dieux" est promis à l'avenir."

CONCOURS DE FEVRIER

Les 5 premiers de chaque classe

Cours Supérieur : MM. Maurice Hamel, Maurice Habel, Lucien Marchand, Raymond Nadeau, Florice Boissonneault.

Première Classe : MM. Fabien Provencher, Jean-Paul Dubois, Edouard Baril, Roger Courtois, Emile Matte.

Deuxième Classe : MM. Louis Taillon, J.-Marie Baril, Roger Fréchette, André Laroche, Jos. Edouard Chartier.

Troisième Classe : MM. Maurice Leahey, Roger Lavallée, Richard Leblanc, Gabriel Dupuis, Georges Boisvert.

Quatrième Classe : MM. Georges Paradis, André Carignan, Fernand St-Cyr, Gérard Beaudette, Donat Boulanger.

Cinquième Classe : MM. Edouard Viens, Maurice Ratté, Hector Labbé, Majella Roux, Lucien Cloutier.

Sixième Classe : MM. Emile Simoneau, Benoit Vézina, Germain Bellemare, G.-Henri Henrichon, Eddy Constant.

Septième Classe : MM. Roper Gosselin, Wilfrid Bolduc, G.-Etienne Crête, Conrad Nadeau, Raymond Pothier.

Huitième Classe : MM. Gérard Hamel, P.-Louis Brunelle, Marcel Beaudet, Jean Tourigny, Maurice Ling.

Neuvième Classe : MM. Albert Simoneau, Fernand Beaudet, Hervé Hétu, Gédéon Girouard, Marcel Désilets.

Dixième Classe : MM. Marc Croteau, G.-Henri Gouin, Robert Hamel, René Hamel, Rolland Auger.



TUDOR PLATE

Présenté par les fabricants du COMMUNITY PLATE
(L'Argenterie de Luxe)

Realisez-vous qu'avec $16.00, vous achetez un service de 26 pièces d'étincelante coutellerie Tudor Plate sur un magnifique plateau bleu et or ? Coutellerie d'une grande beauté et d'une qualité telle que des années de service ne lui enlèveront rien de sa valeur ?

Si vous le préférez, achetez simplement les pièces que vous désirez. Vous avez le choix entre quatre attrayants modèles dont l'un, le "Queen Bess," est illustré.

Ainsi, six cuillers à thé Tudor ne coûtent que $2.00

Autres pièces à prix tout aussi raisonnables

L.-C. Vallières, Bijoutier, Victoriaville

Bouchers et Marchands

¶ NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriqué spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

¶ EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN DÉFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions, etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre !

DOUBLE ECONOMIE !

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pcs, 12 pcs, 18 pcs, 20 pcs et 24 pcs.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS
9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITÉ.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

Images Mortuaires

Les images mortuaires sont sans contredits les meilleurs objets que l'on puisse offrir à un parent ou ami du défunt, pour l'engager à adresser à Dieu une prière, pour le repos de son âme.

Afin de mettre ces images à la portée de tous, nous les offrons aux bas prix suivants. Impression comprise du nom, de l'âge du défunt et des prière

Avec une croix à la place du portrait		Avec portrait du défunt.	
25 Images	$1.00	25 Images	$2.00
50 Images	$1.25	50 Images	$2.50
75 Images	$1.50	75 Images	$3.00
100 Images	$2.00	100 Images	$3.50

Envoyez l'argent en même temps que la commande.
Ecrivez bien lisiblement.
Nous acceptons des bons de poste ou des timbres, pour toute fraction de piastre.
Les formules ou prières seront mises suivant l'âge ou l'état du défunt, ou tout autre à votre choix.
Nous n'acceptons aucune commande moins de 25 cartes.
Envoyez si possible le meilleur portrait du défunt que vous avez.
Nous pouvons reproduire un portrait, et le détacher d'un groupe, aussi bien que s'il était pris seul, mais indiquez-nous lequel vous désirez faire reproduire, par une petite croix au-dessus de la tête ou au pied ; mais jamais dans la figure ni trop près de la tête.
Nous avons au-delà de 75 variétés de cartes différentes, à moins d'avis contraire nous les envoyons différentes.
Toutes commandes par la malle recevront la plus prompte attention.
Lorsque l'ouvrage sera terminé, le tout vous sera retourné par la mail sans charge extra.

Votre tout dévoué,

Adressez vos Ordres : "L'UNION DES CANTONS DE L'EST,"
Arthabaska, P. Q.

P.S. Nous garantissons notre ouvrage de 1ère classe, car nous faisons une spécialité de ces cartes, et promettons de vous satisfaire.

Nous avons le plus beau choix de cartes mortuaires, récemment reçues de Paris que vous puissiez désirer.

Nous conseillons à tous ceux des alentours de venir les choisir eux-mêmes. Pour ceux trop éloignés nous les choisirons suivant l'âge et l'état de la personne défunte.

(Détachez ce coupon sur lequel vous remplirez vos ordres. Et vous nous le retournerez par la malle.)

Nom du défunt .....
Epoux de .....
Décédé à .....
Le .....
Ou Fils de .....
A l'âge de .....
Nombre de cartes sans portraits .....
Nombre de cartes avec portraits .....
Montant de l'argent inclus $ .....
Votre nom .....
Votre adresse .....

Commande donnée à L'UNION DES CANTONS DE L'EST Arthabaska,

Vous trouverez aussi : Cartes-Deuil de visite. Bouquets spirituels offrandes de messes. Enveloppes. Papier deuil

BONNE GRANDE MAISON A VENDRE

A BONNE CONDITION

A St-Wesceslas, comté de Nicolet, une bonne maison de 30 pds par 37 pds, bien finie en dedans et en dehors, bonne grosse fournaise neuve "Suprême", installation de la lumière électrique à l'épreuve du feu, eau dans la maison, belle grande cave cimentée ; de plus, une autre bâtisse attenante à la maison privée, servant de magasin, hangar, garage, de 30 x 70 pds. Le tout sur un emplacement de 100 pds par 180 pds, coin de la rue de l'Eglise et de la route nationale. Maison ci-devant occupée par M. W. Faucher, marchand-tailleur.

S'adresser à
M. J. E. BARIL, Propriétaire,
Arthabaska, P. Q.

27 janv.— 1m.

A VENDRE

Maison en briques, 11 appartements, chauffage à l'eau, Rue Louise, à cent pieds de la Rue Notre-Dame. S'adresser à
M. A PELLETIER,
Victoriaville.

15 fév.—j. 1er mai.

Enveloppes! Enveloppes!

200,000

¶ Nous avons fini de vendre les 200,000 Enveloppes que nous avions en stock il y a quatre mois. Mais nous venons d'en recevoir un autre 200,000 que nous sommes en mesure de vendre à des prix réellement avantageux. Les marchands, en achetant ici leurs enveloppes, épargneraient d'abord les frais de transport, et bénéficieraient de PRIX exceptionnels.

ACHETEZ VOS ENVELOPPES
—A LA—
LIBRAIRIE DE "L'UNION"
ARTHABASKA, P. Q.

ABANDON DES AFFAIRES

Le soussigné donne avis qu'en abandonnant le commerce, il met en vente son stock de marchandises, magasin, maison privée, situés dans la partie commerciale, en face de l'Hôtel de Ville, voisin du Bureau de Poste.

Occasion avantageuse pour un marchand.

J. L. GOSSELIN,
Marchand,
Plessisville.

4 mars.—j.n.o.

AVIS AUX ABONNES DES ETATS-UNIS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, TOUS NOS ABONNES DES ETATS-UNIS QUI N'AURONT PAS PAYE LEUR ABONNEMENT A "L'UNION DES CANTONS DE L'EST, VERRONT LEUR NOM RETRANCHE DE LA LISTE DES ABONNES ET LEUR COMPTE MIS EN COLLECTION, ENTRE LES MAINS DE NOS COLLECTEURS AMERICAINS.

AUX AMATEURS DE VIOLON

Les joueurs de violons trouveront à la Librairie de " L'Union " à Arthabaska, tout ce qu'il faut pour monter leur violon : Cordes en nerfs ou en acier, chevalet, archet, queue, rosine, tec., etc.

A VENDRE A BON MARCHE

Un Secrétaire-Bibliothèque et un sofa.

S'adresser à

R. GUAY,
Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Si vous êtes indécis où aller pour votre prochain voyage, écrivez ou venez nous voir. Renseignements gratuitement fournis et itinéraires préparés avec soin.

Bureaux des billets du Pacifique Canadien à Québec 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093 ; Chateau Frontenac, tél. 2-1840 ; Gare du Palais, tél. 2-0663.

Chs. A. LANGEVIN, l'Agent Général, Service des Voyageur, représentant TOUTES les lignes de navigation océanique, Gare du Palais, Québec,

ou à

R. G. AMIOT, Agent de District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

A VENDRE

Ferme à vendre ou à échangée, à 1½ mille du village, 3 arpents de largeur sur 28 de profondeur, avec bâtisses dessus érigées, à $1000.00 avec conditions faciles.

P. LACHANCE.
Princeville, Qué.

6 mai.—j.n.o.

A VENDRE A SACRIFICE

Une belle maison à trois étages bien finie, en bon ordre, actuellement occupée comme boutique de plombier, etc., ayant la clientèle de cinq paroisses, située à St-Agapit.

Cette propriété est à vendre pour abandon des affaires à raison de mauvaise santé.

Pour plus amples informations, s'adresser à

M. J. E. GOUDREAU,
Saint-Agapit.
Co. de Lotbinière, P. Q.

14 jan.—j.n.o.

CALENDRIERS — et — LIVRETS DE COMPTOIR

Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

LIBRAIRIE de " L'Union "
Arthabaska, P. Q

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par les personnes qui les envoient. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personels.

Rendez votre demeure ATTRAYANTE avec les Papiers-Peints

Base de toute jolie décoration

Largeur reconnue 19½ pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des desseins de goût parfait

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques

Mais sa vogue provient de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veuillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de l'Union", Arthabaska, P. Q.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Politique, Arts, etc.
Directrice : Madame Huguenin (Madeleine).

Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous. En vente à La LIBRAIRIE DE L'UNION,
Arthabaska, P. Q.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS A LA "LIBRAIRIE DE L'UNION" A ARTHABASKA

Un assortiment complet de marchandises de librairie tels que Livres de lectures, Papier à lettres, Articles de fantaisie, Statues et Statuettes, Chapelets, Médailles, Articles pour cadeaux, Sets d'écriture, Livres de messes, Articles de classe, Cartes à jouer, Cartes postales, Service à fumer, Articles pour bureaux, Plumes réservoir, Crayon automatiques, Articles en cuir, Rubans de papiers pour décorations, Lampes électriques de fantaisie.

Spécialités : Articles pour cadeaux et de souvenirs.

Prix défiant toute compétition.

"L'Imprimerie d'Arthabaska Inc."
Libraire-Imprimeur
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

UN NOUVEAU LIVRE A LIRE

L'ouvrage a pour titre : "Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Cassepinette". C'est une histoire en deux parties, originale, humoristique et comportant, dans un roman propre à provoquer bien des éclats de rire, l'une des meilleures leçons d'hygiène rurale. L'auteur, dans des pages pleines de verve, nous offre un récit parsemé de scènes bien canadiennes, de types de paysans, de légendes et de traditions de chez nous qui seront goûtés par tout le monde mais surtout par les gens de la campagne. Chacun de ses personnages présente, par ses actes et par ses paroles, une leçon de choses et qui forme un volume de haute utilité en même temps que très agréable à lire.

C'est une trouvaille heureuse qu'a faite l'auteur, Jean de la Glèbe, en imaginant de présenter un sujet aussi pratique dans une forme aussi originale et amusante. Il y a de tout là-dedans, surtout un sorcier merveilleux dont il faut lire les démêlés avec Belzébuth. Ce livre populaire mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs qui y trouveront en se récréant au coin du feu des renseignements judicieux et instructifs.

Le roman, de belle tenue typographique, a près de cent pages avec illustrations appropriées. Il est édité par M. L. P. Desjardins, de Québec, qui en a acquis les droits d'auteur. C'est une œuvre que nous recommandons fortement à tous ceux qui aiment à unir l'utile à l'agréable, à s'amuser en s'instruisant.

On peut se procurer cette brochure au prix modique de 25 sous, franco, à La Librairie de l'Union, à Arthabaska, P. Q.

Canada
Province de Québec, District d'Arthabaska } Cour de Magistrat
No. 234

Le curé et les Marguilliers de l'Œuvre et de la Fabrique de la paroisse de St-Eusèbe de Stanfold,

vs Demandeurs,

Dame Veuve Ernest Pearson, autrefois de Stanfold, district d'Arthabaska, aujourd'hui de lieux inconnus,

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 19 janvier 1927.

MARCEAU & PICHER, C. C. M.
J. C. Samson, avocat des demandeurs,
Coaticooke, Qué.

CONDITIONS AFFECTANT LE SUCCES DE L'INOCULATION DES LEGUMINEUSES

(Notes des fermes expérimentales)

L'inoculation permet souvent d'obtenir de bonnes récoltes là où, sans elle, on aurait complètement échoué ; et cependant, l'inoculation n'est qu'un facteur parmi beaucoup d'autres dans la production des légumineuses ; c'est là un fait que l'on ne doit jamais perdre de vue. Les meilleures cultures ne valent rien si l'on ne fournit pas les autres conditions nécessaires à une bonne levée. Une récolte inoculée exige les mêmes soins dans la sélection de la semence ainsi que dans la préparation et l'ameublement du sol qu'une récolte non inoculée. Si les conditions de sol et de climat sont bonnes, et que la récolte est bien soignée, alors on a de bonnes chances pour que l'inoculation réussisse.

Les insuccès dans l'inoculation peuvent être attribués à bien des causes différentes. Le Service de la bactériologie de la ferme expérimentale centrale à Ottawa recueille actuellement des renseignements sur ce point au moyen des rapports fournis par les cultivateurs employant des nitro-cultures. Sur les quelques centaines de rapports reçus pendant les années 1924, 25 et 26, 78 pour cent indiquaient que la récolte avait été avantagée par l'inoculation.

Dans un grand nombre de cas, la raison pour les échecs apparents est que le sol était déjà inoculé. Les plantes traitées ou non traitées poussent aussi bien les unes que les autres dans un sol inoculé et les bactéries que l'on ajoute sont donc superflues.

Dans d'autres cas, cependant, lorsque les semences, traitées ou non traitées, donnent une pauvre végétation, alors c'est parce que les conditions de sol ou de climat sont mauvaises. La sécheresse, le mauvais drainage, l'acidité du sol, sont les causes principales de l'échec des légumineuses ; ces mauvaises conditions affectent aussi bien les bactéries que les plantes elles-mêmes. Il est souvent nécessaire de chauler et de drainer avant que l'on puisse établir une bonne récolte de légumineuses ; l'amélioration résultant de ces amendements avantage la récolte, non seulement directement mais aussi indirectement, en stimulant les bactéries qui ramassent l'azote et qui ont ainsi bien meilleure chance de survivre lorsqu'elles sont introduites dans le sol. Lorsqu'on chaule un sol pour la culture des légumineuses, il est bien préférable d'ajouter la chaux longtemps avant les semailles, pour lui donner le temps nécessaire d'exercer son action sur le sol, avant que l'on dépose des graines inoculées. L'emploi de chaux avec la semence traitée, peut causer la destruction d'un grand nombre de bactéries de légumineuses.

La qualité inférieure de la semence peut aussi être la cause des échecs ; la récolte est ainsi handicapée à partir du début même. Dans les cas de ce genre, le remède est tout indiqué. En considérant l'inoculation, il ne faut jamais oublier que les bactéries des légumineuses sont des choses vivantes et qu'elles n'ont pas toujours la force nécessaire pour surmonter les conditions qui leur sont contraires ; qu'elles pourront beaucoup mieux remplir leurs fonctions utiles si les conditions de sol et de culture dans lesquelles elles sont placées sont en leur faveur.

A. G. LOCHHEAD.
Bactériologiste du Dominion.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

LES MARBRURES DES TOMATES

(Notes des fermes expérimentales)

Cette maladie des tomates est connue depuis quelques années, elle a causé des pertes considérables dans bien des récoltes de serres. Trois cas sérieux ont été constatés à London, Ontario, et à Vineland, Ontario, en 1925. Dans une serre à Vineland, la récolte a été presque complètement détruite.

La maladie affecte les feuilles, les tiges et les fruits ; elle fait généralement sa première apparition sur les jeunes feuilles terminales et sur les fruits. Très souvent, cependant, les premiers symptômes de la maladie sont des tâches irrégulières, brunes, légèrement soulevées ou déprimées. Plus tard, des régions nécrotiques peuvent apparaître sur les feuilles ou sur les tiges, mais pas toujours. Généralement, cependant, les premiers symptômes précis se rencontrent sur les feuilles ; ce sont des points nécrotiques, irréguliers, et brûnâtres avec noirs. Ils peuvent être rares ou nombreux, suivant la gravité de la maladie. De même, des marbrures nécrotiques noires se rencontrent généralement sur les tiges, mais souvent aussi ces marbrures sont absentes. Lorsque les conditions sont favorables à la maladie, les feuilles affectées se fanent, se dessèchent et meurent. Dans certaines conditions les feuilles " marbrées " ne se fanent que très peu et continuent à fonctionner plus ou moins bien jusqu'à la mort de la plante. Lorsqu'une plante " marbrée " ne meurt pas immédiatement sous l'effet de la maladie, la nouvelle végétation supérieuse est en général tachetée et effilée. Cette végétation nouvelle peut être nécrotique ou ne pas l'être.

Quoique la cause de la marbrure soit encore inconnue, les recherches exécutées dans Québec et Ontario ont définitivement établi qu'elle appartient au type de maladies au " virus filtrable " (mosaïque). Ceci signifie simplement que l'on peut dans des conditions favorables, produire la maladie dans une plante saine en y transférant le jus d'une plante malade. C'est donc une maladie contagieuse, et c'est là un fait dont on doit tenir compte lorsqu'on étudie les moyens de combattre cette maladie.

Voici les recommandations que nous pouvons faire sur le traitement de cette maladie, basées sur les recherches effectuées au laboratoire fédéral de pathologie végétale de Ste-Catharines.

1. Comme la marbrure appartient au type mosaïque de maladies, il est essentiel que les plants de semis, les couches, soient éloignés des vieilles tomates et des récoltes de pommes de terre.

2. Pratiquez de strictes mesures sanitaires dans la couche la plantation ou la serre. Ne laissez pas des mauvaises herbes à proximité des tomates, car il a été démontré par des recherches récentes que ces mauvaises herbes peuvent loger la mosaïque et les maladies apparentées (marbrures).

3. Ne plantez que des plantes saines seulement.

4. Le sol pour la culture des tomates de serre doit être bien égoutté et contenir beaucoup d'humus et de principes fertilisants, pour qu'il n'y ait pas besoin d'y ajouter des engrais chimiques.

5. La température doit être aussi près de 70-75° F. que possible le jour ; pas au-dessous de 50° F. la nuit.

6. Evitez d'appliquer trop de nitrate ou de mettre des paillis trop longs ou trop nombreux. Attendez pour appliquer le paillis que la deuxième ou la troisième grappe de fruits se soient formées. Nous avons obtenu les meilleurs résultats lorsque nous appliquions un paillis léger lorsque la deuxième grappe s'était formée, suivi par un autre paillis plus lourd de dix à quatorze jours plus tard.

7. On recommande le superphosphate.

8. Faites les arrosages régulièrement en diminuant et en augmentant la quantité d'eau suivant les conditions de la température.

9. Evitez toutes les mesures qui tendent à donner aux plantes une végétation molle et succulente.

10. Par-dessus tout, efforcez-vous de conduire la serre de façon à encourager une végétation égale, régulière et continue. Evitez le système qui consiste à " forcer " d'abord pour arrêter ensuite la végétation.

Laboratoire fédéral de
Phytopathologie,
Ste Catherines, Ont.

LES RESULTATS DE LA CULTURE DU BLE GARNET

Ottawa, 24.—M. H. Newman, céréaliste en chef de la ferme expérimentale d'Ottawa, fait une étude spéciale du blé Garnet dans un bulletin émis par son département. Il dit que ce blé signifie des millions de dollars de plus pour l'ouest et la possibilité de faire la culture du blé sur des millions d'acres de terres plus au nord. C'est un blé qui mûrit plus vite que le blé Marquis, possédant les mêmes qualités. La paille du blé Marquis est cependant plus forte et sa farine plus blanche. La farine de blé Carnet est de couleur crème, mais les meuniers avec leur méthode perfectionnée pourront la rendre parfaitement blanche. La moyenne en farine avec le blé Garnet est de 64.1 livres au boisseau et la farine avec le blé Marquis 62.7 livres. C'est le résultat d'expériences de 12 ans. Le blé Garnet mûrit cinq à dix jours plus vite que le blé Marquis, c'est sa principale qualité.

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE EST MENACEE DE DISPARAITRE

Sherbrooke, 24.— L'exposition de Sherbrooke, après 42 ans d'existence, cessera d'être tenue dès l'automne prochain, si ses directeurs ne peuvent trouver à brève échéance un moyen de rencontrer leurs lourdes obligations qui sont le résultat des déficits annuels. Cette déclaration sensationnelle a été faite aux chambres de commerce fédérée de nos cantons par M. E.-W. Farwell, un directeur de l'exposition. Le total des obligations actuellement est de $70,000. Les chambres de commerce ont adopté une résolution appuyant les suggestions des directeurs de l'exposition de demander au gouvernement de donner à la compagnie de l'exposition pour $40,000 d'obligations et au conseil de la ville de Sherbrooke une somme additionnelle de $20,000 d'obligations pour payer ce déficit.

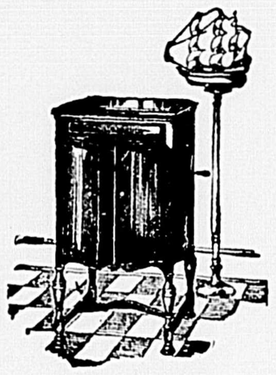
Nous vous invitons

A venir entendre ce merveilleux instrument!

Venez à notre magasin aujourd'hui et vous serez absolument émerveillés de la manière parfaite avec laquelle il reproduit toutes les notes de la gamme.

L'Orthophonic ne ressemble aucunement aux instruments que vous avez entendus jusqu'à maintenant.

C'est un instrument si nouveau et si merveilleux que chacun s'empresse de s'en procurer un.



Modèle 4-3
Prix $115.00

Le nouveau
Victrola
Orthophonic

Paiements faciles si désirés. Délivré chez vous prêt à jouer. Ne tardez pas, procurez-vous le vôtre immédiatement!

A la
LIBRAIRIE DE
" L'UNION "
Arthabaska, P. Q.

AGENTS DEMANDES

Personnes ambitieuses seulement voulant se créer un commerce vraiment payant et indépendant dans leurs propre place ou comté, sans aucun risque. Vous deviendrez le vendeur le plus populaire de votre district avec la grande Ligne de Nécessités Watkins.

Réservez votre territoire immédiatement.

THE J. H. WATKINS COMPANY,
Département 3
379 Craig Ouest, Montréal

20 janv.—1 m.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

AU PUBLIC

J'ai le plaisir d'annoncer à mes anciens clients et au public en général, que j'ai ouvert

Un Atelier d'Orfèvre-Bijoutier

A VICTORIAVILLE

Je ferai les réparations de Montres Pendules et Bijoux de toutes sortes.

Ouvrage garanti. Le travail sera fait à très bon marché

J'aurai un assortiment de Montres et Bijoux.

☞Une visite vous convaincra.

F. SPENARD
Autrefois d'Arthabaska.

Rue Hôtel-de-Ville, en face du Marché
VICTORIAVILLE.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgerons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc

Clôtures et Broches de toutes sortes.

☞Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

POUR VOS

IMPRESSIONS DE LUXE...

Lettres de Faire Part,
Cartes d'Invitations
Cartes de Remerciements pour
Sympathies ou Cartes Souvenir,
Notre assortiment est très varié
Et de la plus récente nouveauté.

Attention spéciale aux Commandes données par la malle.

☞Demandez nos prix☜

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

ARTHABASKA, P. Q.

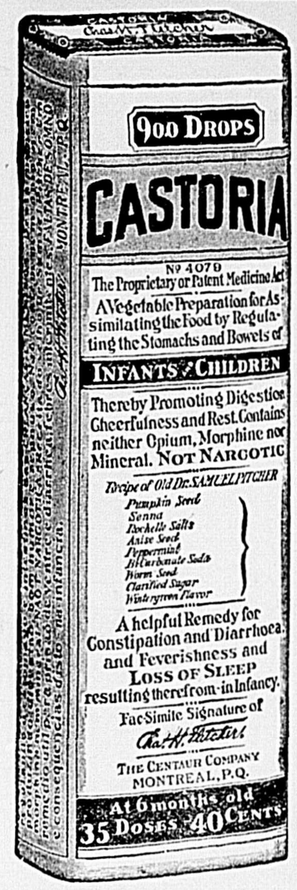
Les papiers à dactilographes, Rubans et papiers Carbones marque MAPLE LEAF sont les meilleurs

Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de " L'Union
ARTHABASKA, P. Q.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'exterieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste

MM. les curés et les syndics des paroisses trouveront à " La Librairie de l'Union," à Arthabaska, des blancs de rôles pour répartition d'église et de presbytères. Nous préparerons les cahiers, suivant le nombre de feuille qu'ils désireront avoir.



Copie exacte de l'enveloppe

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte Toujours la Signature de *Chas. H. Fletcher.*

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

ARMAND
VANISHING CREAM
AND COLD CREAM

are as necessary to the skin and complexion as rain and sun to a flower. Clear, radiant coloring, soft, fine texture, absence of blackheads, enlarged pores, etc. —these are rewards for the consistent use of Armand Creams, according to directions.

Pharmacie de Victoriaville
Dr J.-P.-H. Massicotte,
Victoriaville, P. Q.



Jars. 50 cents.
Tubes, 25 cents.

HOMMES ET FEMMES

Les hommes et les femmes vendent ce merveilleux et nouvel article de ménage pour 50 sous et font de $10.00 à $25.00 de profits par jour.

Ecrivez immédiatement pour avoir un territoire exclusif, incluant 50 sous pour échantillons et informations.

No. 102 Edifice Coronation, Montréal.

2 déc. 1926.—1 an.

Adressez-vous à "l'Union des Cantons de l'Est
ARTHABASKA P. Q.

Pour tous vos travaux d'Impression

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE,
CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES,
ENVELOPPES, CIRCULAIRES,
BROCHURES,
LIVRES DE TOUS FORMATS
FACTUMS, LIVRETS DE REÇUS,
PROGRAMMES, AFFICHES,
ETC., ETC., ETC.

N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.

AVIS A NOS ABONNES ET A NOS CLIENTS

Vu les règlements adoptés par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails, car tous les jours il nous faut payer, aux banques, des montants assez élevés pour les chèques que nous recevons.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska
Cour de Magistrat
No. 23

J. Emile Tessier, du village de Warwick,
Vs Demandeur,
Armand Boulé, ci devant du même lieu, et maintenant de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 16 février 1927

MARCEAU & PICHER,
G. C. M.

Jules Poisson,
Avt du Demandeur.

Ceux qui désireraient faire encadrer des images de première communion et autres images pourront s'adresser a ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché.

AVIS A NOS ABONNES

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails.

La "Librairie de l'Union" vient de recevoir directement de Paris, un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées. Voir nos prix dans notre annonce en quatrième page.

SANTAL MIDY
DOULEURS de la VESSIE
vite enrayées par le Santal Midy
Procurez-vous le véritable
Assurez-vous du mot "Midy"
Dans toutes pharmacies

AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classe à la LIBRAIRIE DE L'UNION

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur *le prix* que sur *la qualité*.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants : *Cahiers, Crayons, Plumes, Porte plumes, Gommes, Règles, Coffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boîte de Peintures, etc.*

Nous tenons tous les *livres de classes* tels que : *Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.*

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché

AVIS A NOS ABONNES

NOUS PRIONS INSTAMMENT NOS ABONNES QUI NOUS DOIVENT DES ARRERAGES DE VOULOIR BIEN S'ACQUITTER EN NOUS FAISANT TENIR LEURS REMISES PAR LA POSTE OU AUTREMENT. POUR CHACUN D'EUX, CES SOMMES SONT MINIMES, MAIS UNIES ELLES FORMENT UN MONTANT ASSEZ CONSIDERABLE DONT NOUS AVONS BESOIN.

NOUS AVONS DEJA MIS EN COLLECTION QUELQUES COMPTES ET NOUS CONTINUERONS A EPURER NOS LIVRES EN CONFIANT A NOS AVOCATS LE SOIN DE NOUS FAIRE PAYER PAR CEUX QUI RESTENT TROP LONGTEMPS SOURDS AUX DIVERS APPELS QUE NOUS LEUR AVONS DEJA FAITS.

Nous venons de recevoir à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, un Orthophonic Victrola, avec un assortiment de disques, aiguilles, etc., Victor, "La Voix de son Maitre". Prix modérés. Catalogues et listes de prix envoyés sur demande.

Nous venons de recevoir des meilleures manufactures de Montréal, Toronto et des Etats-Unis, un bel assortiment de Tapisserie, dans des différents patrons, que nous vendons à notre Librairie, à des prix défiant toute compétition. Venez nous voir.

UN ASSOLEMENT POUR LES POMMES DE TERRE

Un bon assolement à suivre pour la culture des pommes de terre est de planter après un gazon, et de préférence après un gazon de trèfle. C'est, du moins, la recommandation de MM. Hopkins et Hopper, auditeurs du bulletin No. 72 du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, sur le sujet des assolements pour l'Etat du Canada. Après la récolte de pommes de terre, on recommande de semer l'avoine avec de la graine de trèfle, et l'on a ainsi un assolement de trois ans d'avoine, de foin de trèfle et de pommes de terre, dans l'ordre nommé. Si on le juge utile, on peut prolonger cet assolement une année, et dans le cas le trèfle sera suivi par le mil.

On ne considère pas que ce soit une bonne pratique, dit ce bulletin que de planter les pommes de terre sur un vieux gazon qui est resté plusieurs années en foin ou en pacage, à cause du danger que présentent des vers fil de fer et des vers blancs. On recommande sur un sol de ce genre de cultiver d'abord une autre récolte, comme l'avoine, suivie des pommes de terre. Si le sol est trop acide pour planter le trèfle rouge, on peut le remplacer par du trefle d'alskie, ou encore les pommes de terre peuvent venir après une graminée. Il n'est pas à recommander d'appliquer de la chaux aux sols acides pour pouvoir cultiver du trèfle, car la récolte de pommes de terre dans ce cas peut être galeuse. Cependant, si les pommes de terre ne reviennent pas sur le même sol plus d'une fois toutes les quatre ans, on peut appliquer de la chaux trois années auparavant sans que la récolte court de grands risques.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

LES PASTILLES BABY'S OWN SONT D'UNE GRANDE VALEUR

A toutes les mères qui ont de jeunes enfants à la maison

Aucune autre médecine n'est aussi serviable aux mères de jeunes enfants que les pastilles Baby's Own. Les Pastilles sont la meilleure médecine qu'une mère peut donner à ses petits durant la redoutable dentition parce qu'elles régularisent l'estomac et les intestins en chassant la constipation et l'indigestion, en prévenant la colique et la diarrhée et en coupant les rhumes et les simples fièvres.

En ce qui concerne les Pastilles Baby's Own Mme John A. Patterson, Scotch Village, N.-S., dit : "J'ai six enfants et toute la médecine qu'ils ont eue sont les Pastilles Baby's Own. Je ne ferais usage de rien autre pour eux et je puis fortement recommander les Pastilles à toutes les mères. Les Pastilles Baby's Own sont vendues par tous les pharmaciens ou par la malle à 25 cents la boite par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE

Concours de citations

Les milliers de lecteurs de l'Almanach de la Langue Française (1927), apprendront avec intérêt le résultat du "Concours de citations" qui leur était proposé.

On se rappelle que ce concours consistait à reconstituer le texte intégral de dix citations patriotiques défigurées, en les accompagnant du nom de l'auteur et du volume où elles avaient paru.

Le concours s'est clos le 10 février courant, et le jury ayant fini de juger les centaines de réponses venues de tous les milieux sociaux est fier de proclamer les heureux lauréats.

Sur les cinq prix offerts, trois sont attribués :

1er prix : 6 vol. reliure "Aux lys d'or", offerts par la Librairie d'Action française Ltée, attribuable à M. l'abbé Antonio Parenteau, Séminaire de Nicolet, Nicolet.

3ème prix : Un abonnement gratuit d'un an au Service d'envois d'office, des éditions de la "Librairie d'Action Française Ltée", (soit une valeur de $9.00), attribuable à M. Eugène Caron, 23, rue Bowen sud, Sherbrooke.

2ème prix : Un abonnement gratuit de deux ans à la revue L'Action Française, attribuable à M. Gérard Bisson, 64, rue Peel, Sherbrooke.

Plusieurs autres réponses, bien que trop imparfaites pour mériter un prix, offrent le témoignage d'un travail sérieux et mériteraient à ce titre une mention d'honneur que l'espace limité nous contraint malheureusement à voiler. Citons cependant les noms de M. Evariste Breton, Petit Séminaire de Québec, et Russell Trépanier, Séminaire des Trois-Rivières.

Nos félicitations et remerciements aux gagnants et aux nombreux concurrents.

LES VICTIMES DU RHUMATISME

Peuvent trouver du soulagement en renouvelant leur sang

La douleur, symptôme du rhumatisme est vite reconnue par ses victimes, qu'elles attribuent au *froid, à l'humidité ou à une température* changeante. Mais les médecins savent que le sang pauvre est une caractéristique particulière dans ce cas. Essayer de guérir le rhumatisme pendant que le sang demeure rare et pauvre est une tâche impossible parce qu'il n'y a rien pour reconstruire. Un tonique comme les Pilules Roses du Dr Williams qui enrichit le sang et le libère des impuretés qui empoisonnent, chasse bientôt le rhumatisme du système.

Aussi longtemps que le sang se maintiendra en condition de santé, le trouble ne reviendra pas. Ceci n'est pas une théorie. Il a été prouvé dans des centaines de cas ; en voici un . M. J. W. Rose, R. R. 2, Albany, I. P. E., dit: "Pendant des années je souffris énormément du rhumatisme et quoique j'essayai un grand nombre de remèdes, je n'en reçus aucun soulagement permanent jusqu'à ce que je pris les Pilules Roses du Dr Williams. La douleur était localisée aux épaules et quelques fois elle était si forte que mon bras droit refusait tout service. J'endurai bien des douleurs et j'eus beaucoup d'inconvénients. Mon attention fut attirée sur les Pilules Roses du Dr Williams par une annonce dans mon journal, et je décidai de les essayer. Je pris les pilules suivant les indications avec le résultat que le rhumatisme m'a quitté et que je n'en ai jamais eu de reliquat depuis. Ci ceci rencontre la vue de quiconque souffre de rhumatisme, mon avis est : essayez les Pilules Roses du Dr Williams.' ous pouvez vous procurer ces pilules chez tous les pharmaciens ou par la malle à 50 cents la boite chez The Dr Wiliams' Medicine Co., Brockvile, Ont.

NE LIS PAS CECI :
C'EST BIEN TROP
DANS TON INTERET

Tu apprendrais, peut-être, que tu retardes une nouvelle victoire nécessaire
Pour la race

Montréal, 1.—"La Macédoine voulait l'asservissement politique d'Athènes : la Grande Ville prépare la servitude économique de nos localités provinciales.—Un homme entreprit de soutenir, contre Philippe, la liberté publique ; c'était Démosthène : une voix avertit les Canadiens-Français d'assurer leur équilibre économique ; c'est celle de notre survivance.—Le prince macédonien, remarque l'histoire, ne regardait pas pour imprenable une forteresse où pouvait monter un mulet chargé d'or : le marchand du dehors ne considère pas comme perdu l'argent de la paroisse où il annonce sa marchandise. Mais prenons garde ! Athènes fut vaincue !....

"Acheteurs de province, vous dites que vous voulez le progrès de votre organisation religieuse et scolaire, municipale et sociale, même de vos institutions nationales ? C'est traîtreusement faux ! Est-ce que vous n'envoyez pas votre argent en dehors de votre localité, de votre province, de votre pays ? Est-ce que vous ne sapez pas ainsi vos bases économiques, et au moment où vous avez un criant besoin, comme race, d'y édifier notre émancipation du joug étranger ?....

"Marchands de province, vous méritez aussi des reproches ! pourquoi n'étudiez-vous pas les goûts de votre clientèle ? Prouvez-lui donc, enfin ! par l'annonce locale ou régionale, que votre localité se peut suffire ! Si vous saviez comme votre devoir est écrasant, dans l'occurrence ! Et ce n'est certes pas par l'inertie et par la présomption que vous le remplirez. Vos concurrents des grands centres sont mieux connus que vous et, pourtant, d'où vient-il qu'ils font, quand même, de la publicité ? Ne vous apercevez-vous point qu'en somme c'est vous qui la payez royalement, puisque vos clients vous abandonnent à leur profit ?....

"Acheteurs et marchands de province, votre localité est un petit Canada. Est-ce que vous n'exportez pas ? Est-ce que vous n'importez pas ? Alors, faites donc votre bilan ! Que constatez-vous ? Que vos importations sont plus élevées que vos exportations, que vous vous en allez donc à la ruine certaine. Le remède ? Renverser, sur le champ, ce meurtrier état de choses ! Votre localité, puisqu'elle doit vivre, a un droit incontestable à votre encouragement, et c'est votre devoir indubitable de le lui donner : l'ordre supérieur de la race vous le commande ! ("ROGER du VERNay, dans le dernire Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie.)

L'ABSINTHE REPARAIT, EN FRANCE, PLUS DANGEREUSE QUE JAMAIS

Paris, 21.—Quand la consommation de l'absinthe fut interdite en France, en 1914, les Français buvaient 239,992 hectolitres par an (c'est là le chiffre de 1913, contre 84,765 en 1884 et 6,713 en 1873) c'est-à-dire les deux tiers de l'absinthe du monde entier.

Eh bien ! grâce à la réaction proalcoolique de l'année 1923 pendant laquelle les principales mesures obtenues à la faveur de la guerre (suppression de l'absinthe, 16 mars 1915, limitation des débits, 9 novembre 1915, diminution du nombre des bouilleurs de cru, 30 juin 1916) ont pu être rapportées ou tournées, l'absinthe reparaît plus menaçante que jamais avec l'hypocrisie et le mépris des lois en plus ; on la baptise "anis" ou encore succédané et le tour est joué ! Qu'importe s'il en résulte la folie ou l'épilepsie pour des milliers de Français et pour leur descendance.

EXCELLENTE OCCASION D'ACHETER

Une ou plusieurs belles terres de 3 par 28 ou 84 arpents, dont quelques unes bâties, avec un peu de terre de défricher, situées à 4 milles de Plessisville.

Au nombre de 12, ces terres localisées à côté de vieux cultivateurs, sur beau chemin, rang double, sont planes, bien égoûtées, ainsi qu'exemptent de roches. Le sol est un composé de terre mi-argileuse et sablonneuse, capable de pousser n'importe quelle céréale et du foin en abondance.

Vu ma détermination de vendre ces terres le plus tôt possible, pour régler une Succession, j'accepterai toute offre raisonnable qui me sera faite, avec ou sans argent, pourvu qu'on me donne par ailleurs d'autres garanties.

S'adresser immédiatement à
J. O. LEGER, Agent,
Vendeur de terres.
15-a, Notre-Dame Ouest, Montréal.
13 janvier.—3 m.

SALON DE COIFFURE

J'ai le plaisir d'annoncer que j'ai ouvert un salon de coiffure chez M. David Verville, chemin Arthabaska, coin de la rue St-Jean Baptiste.

Ondulations "Marcel" ; apprentissage aux Etats-Unis. Ouvert tous les jours et le soir.

A partir du 1er février, je donnerai aussi shampoo et massage à des prix très modérés.

Une visite est sollicitée.

Mlle ROSE VERVILLE,
Victoriaville.

30 déc.—3 m.

LOGEMENT CHAUFFE A LOUER

Récemment décoré à neuf, six pièces et chambre de bain, passage. Fixtures électriques. Occupation immédiate. Prix modéré. S'adresser à
L. A. HEON
Rue Notre-Dame,
Victoriaville, P. Q.

23 déc.—j.n.o.

LES BONS IMPRIMÉS

VOUS DONNENT SATISFACTION

¶ Lorsque vous avez besoin d'imprimés, vous trouverez que cela paie toujours d'avoir le meilleur, bien entendu, si vous êtes particulier pour avoir des résultats satisfaisants.

¶ NOUS sommes qualifiés et outillés pour vous donner un service exceptionnel, que vous désiriez un catalogue, une carte d'affaires, un pamphlet ou n'importe quel genre d'imprimés qui demandent un travail soigné, consultez notre imprimeur.

¶ NOUS nous ferons un plaisir de vous coter nos prix pour vos imprimés.

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, Inc.
IMPRIMEURS-LIBRAIRES
PROPRIETAIRES DU JOURNAL
L'UNION DES CANTONS DE L'EST
La seule Imprimerie-Librairie à Arthabaska
RUE DE LA COUR
En face du Juvénat des Frères du Sacré-Cœur.
ARTHABASKA.



Agrandissement de Photographies

Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous avons justement dans notre établissement, une personne qui s'occupera exclusivement de l'agrandissement de photographies, portraits, groupes, etc. Fini au crayon (brun et noir) ; fini Sepia (brun) ; fini Pastel (en couleurs), etc., etc. Grandeur oval 14 x 20 bombé ou carré ; 16 x 20 plat.

Il y a déjà plusieurs années que notre nombreuse clientèle nous demandait de combler une lacune existante, car vous n'ignorez pas que jusqu'à maintenant, bien peu nombreuses sont les maisons responsables qui s'occupent de ce genre de travail, et garantissent leur ouvrage. Par contre, nos villes et nos campagnes sont parcourues par des agents très souvent malhonnêtes qui extorquent du public des souvenirs très précieux avec de belles paroles, et avec un système quelconque, réussissant à persuader leurs victimes de leur bonne foi, et se font payer si possible, un prix fabuleux ou un escompte substantiel pour ensuite disparaître et ne plus revenir : ou reparaître avec des moyens si bien préparés qui forcent le client à de nouveaux déboursés imprévus.

Prix cotés sur demande pour toute autre grandeur aussi que pour travail hors de l'ordinaire, tel que : changer d'habit, chapeau, etc. Notre ouvrage est garanti. Il est cependant important que vous nous fournissiez la meilleure photographie possible comme original. Pour fini "Pastel" donnez la couleur des yeux, cheveux, barbe, vêtements; etc.

Dix jours sont ordinairement suffisant pour finir tout travail.

Aussi : Cadre pour encadrement de portrait de toute les qualités et de tous prix.

S'adresser à La Librairie de "L'Union", Arthabaska.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnemet.
2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.—En le faisant lire.
4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
5.—En sollicitant des annonces à son intention.
6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal

DAMES demandées pour couture légère, chez elles ; travail de loisir ou permanent. Bon salaire. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal.

TAPISSERIES TAPISSERIES

TOUJOURS DE GOUT ! TOUJOURS TRES PROFITABLES !

TOUJOURS EN MAGASIN !

Plafonds—Le plus grand assortiment de Moires, Blancs et Crèmes, aussi bien qu'autres patrons Crèmes, Tans, Gris, etc., qu'il y ait au Canada.

Dessins-Rayés—Pour Chambres à Coucher, Boudoirs et Salles à Manger—couleurs et effets tout à fait nouveaux.

Papiers-Unis — "Grass Cloth", "Weaves", "Mosaics", "Jaspers", "Textiles", etc., dans une grande variété de nuances.

Tapisseries—Nous avons toujours un grand choix de jolis dessins pour Boudoirs, Passages et Salles à Diner, dans ce genre de marchandises.

Certaines d'entre elles sont d'excellente valeur et à des prix très convenables.

Splendides Bordures Découpées et Bordures-bandes — Assortiment tout à fait complet pour aller avec papiers-rayés, unis, ou tapisseries.

Papiers-vernis—Notre sélection dans ce genre de papier est une des meilleures et des plus complètes que vous puissiez trouver.

En vente à "La Librairie de l'Union", Arthabaska, P. Q.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

CHANGEMENT D'HORAIRES

Les changements dans les trains de passagers en vigueur dimanche, 2 janvier courant, sont comme suit :

(Départ de Victoriaville)

Trains allant à Montréal :
2.25 A. M. tous les jours.
7.44 A. M. tous les jours excepté le dimanche
3.00 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Richmond et Sherbrooke :
9.53 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Québec :
3.50 A. M. tous les jours.
9.57 A. M. tous les jours, excepté le dimanche.
12.14 P. M. tous les jours, excepté le dimanche.

Trains allant à Princeville, Plessisville, Ste-Julie et Lyster :
8.48 P. M. tous les jours, excepté le dimanche.

Trains allant à Trois-Rivières (Jusqu'à Doucet's Landing) :
7.50 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
1.45 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à M. Achille Pelletier, agent, Victoriaville, P. Q.

AGENTS SOLLICITEURS DEMANDES

Agents d'expérience seulement ; pour les comtés d'Arthabaska, Mégantic, Richmond et Wolfe.

S'adresser à
AGESILAS KIROUAC,
Warwick, P. Q.

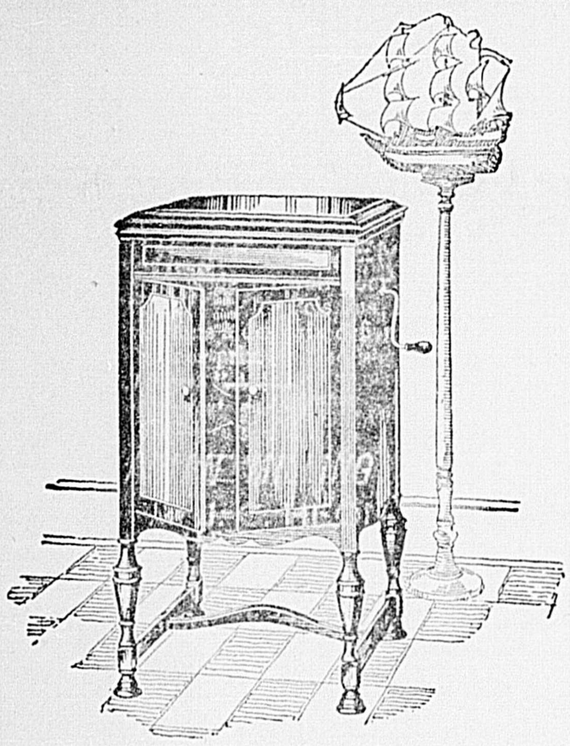
LE THÉ "SALADA"

F28

en paquets seulement—jamais en vrac.

LE NOUVEAU

VICTROLA ORTHOPHONIC



CE QU'IL EST

La réalisation la plus remarquable depuis l'invention du premier phonographe Victor—Un nouvel instrument, fabriqué d'après des données nouvelles, d'un dessin nouveau et dont les résultats atteignent un degré de perfection inégalée.

CE QU'IL OFFRE

Une reproduction musicale incomparable pour les raisons suivantes :

La basse s'harmonise parfaitement aux tons les plus élevés.

Le volume du son est considérablement augmenté, sans qu'il ne se produise la moindre acuité.

Les vibrations de chaque note de piano sont parfaitement reproduites.

La musique d'orgue possède la résonnance qui lui est propre.

Le rythme dans la musique de danse est parfaitement cadencé.

Les parties d'harmonie sont rendues avec clarté et précision.

La diction est parfaite.

Ce qu'il a de plus important—quoique la puissance soit considérablement augmentée—c'est que chaque son conserve dans la reproduction sa valeur originelle.

Ces caractéristiques sont faciles à observer dès la première audition—mais les commentaires les plus chaleureux ne pourraient réussir à donner l'impression exacte que l'auditeur éprouve en entendant ce merveilleux instrument. L'Orthophonic Victor est offert au public dans des modèles et des prix variés.

Conditions de paiement faciles si désirées

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

ARTHABASKA, Qué.

Téléphones Bell et Local

Propriétaire de la LIBRAIRIE DE "L'UNION"

RECORDS Aiguilles, Brosses, etc

tions nécessaires pour la préparation de la semence avant de la confier au sol !

.AGRICOLA.

St-Louis

(De notre correspondant)

—C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Herménégilde Jacques, née Virginie Blouin, décédée le 20 février. Le service eut lieu à 9½ hrs. Pour la circonstance l'église était revêtue de ses plus riches ornements de deuil.

M. Gendreau, de Saint-Rosaire, portait la Croix. Le cortège funèbre était conduit par M. Joseph Richard. Les porteurs étaient MM. Sévère Rivard, Joseph Houle, Alfred Cormier, Honoré Fréchette.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de nos plus sincères sympathies.

UN EX-SOLDAT DIT QUE C'EST LA VÉRITÉ

RIEN COMME "FRUIT-A-TIVES" POUR LA CONSTIPATION



M. E. E. NEWMAN

Les cas les plus graves de constipation cèdent à "Fruit-a-tives". Prenez connaissance de cette lettre de M. E. E. Newman, Iona Station, Ontario.

"Dès que je laissai l'armée, je souffris terriblement de constipation. Je sais qu'il n'y a rien comme "Fruit-a-tives" pour cela. Après avoir dépensé beaucoup d'argent sur d'autres remèdes, je pris 'Fruit-a-tives' et je puis dire qu'il m'a procuré un soulagement permanent. Les témoignages m'ont souvent semblé faux. A quiconque m'écrira, j'assurerai avec plaisir que "Fruit-a-tives" est tel qu'on le dit."

Le trait important de "Fruit-a-tives" est ceci—"Fruit-a-tives" retourne à la nature. Les pommes, oranges, pruneaux et figues intensifiés, mêlés aux toniques lui donnent leurs jus frais. L'action de "Fruit-a-tives" fortifie et règle. Il est un remède sûr pour tout estomac, foie et intestins paresseux. Achetez aujourd'hui une boîte de "Fruit-a-tives". Devenez vigoureux et bien portant. 25c et 50c partout.

LE JOURNAL REGIONAL

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux titres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1o Il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux; 2o Il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire non plus les autres journaux.

"L'Union des Cantons de l'Est", journal régional, ne devrait-il pas, alors, pénétrer dans tous les foyers de la région?

Le prix de son abonnement, qui est de $1.00, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner $1.00 pour se procurer le moyen d'avoir, chaque semaine, des nouvelles de toutes les paroisses de la région?

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner à "L'Union des Cantons de l'Est"? Eh! bien, nous faisons présentement à ceux qui ne sont pas encore abonnés à "L'Union des Cantons de l'Est". respectueuse suggestion de s'y abonner aujourd'hui même — pas demain, mais aujourd'hui.

ILS SE JETTENT AU MILIEU DES FLAMMES

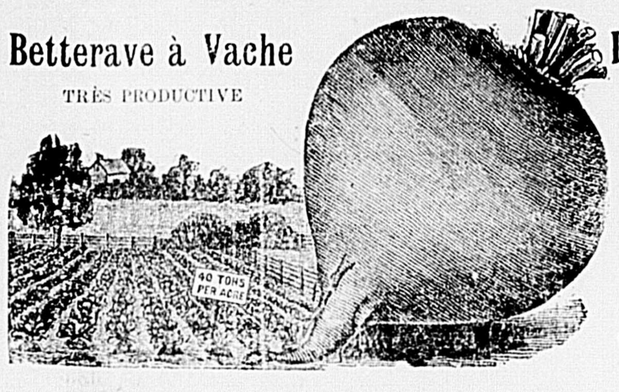
Camden, New-Jersey.—Le capitaine et le second du navire-citerne "Socony" ont sauté sur une véritable nappe de feu qui couvrait la rivière Cooper, ce matin, et atteint la rive à la nage. Un incendie éclata sur une barge chargée de bois et en quelques minutes les flammes se communiquèrent à la couche d'huile qui couvrait la surface de l'eau. Le capitaine Chris Christiansen et Ole Johnson se trouvaient seuls à bord de leur navire et se jetèrent à l'eau. Ils réussirent à abattre à la nage les 50 pieds qui les séparaient de la rive.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

AUGMENTONS NOS SEMENCES DE LEGUMES

Betterave à Vache

TRÈS PRODUCTIVE



Les Légumes se vendent toujours bien

Efforçons-nous d'en produire le plus possible.

Les Graines les plus appropriées à notre sol sont celles qui sont vendues par une maison renommée de Montréal

LA LIBRAIRIE DE "L'UNION"

ARTHABASKA, P. Q.

Vendra encore ce printemps, des Graines de jardin et de fleurs de premier choix

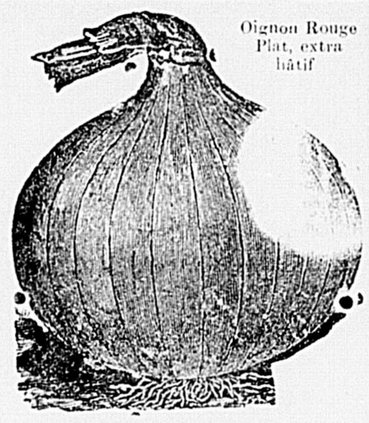


Concombres grimpants Japonais

Semez de bonnes Graines

Vos Légumes remporteront les premiers prix à toutes les Expositions.

Vous connaîtrez leur supériorité en les semant.



Oignon Rouge Plat, extra hâtif



Betterave de Table



Carottes



Oignonnets Blancs

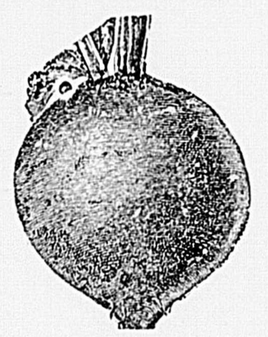
FLEURS ! FLEURS !

Grand Choix de Graines de Fleurs pour Parterres, en vente a la

Librairie de "L'UNION"

ARTHABASKA, P. Q.

—10cts LE PAQUET 10cts —



Chou de Siam, Champion de Sutton.



Radis Rose à bout blanc

Nous vendons aussi, à la livre, les Graines Cornes de Vache, (Cow Horn) Betteraves à Vaches, Navets de Milan, Navets jaunes Aberdeen, Blé-d'Inde sucré (Golden Bantam), Choux de Siam Champion de Sutton Jumbo, Oignonnets à replanter, etc.

☞GRAINES DE GAZON, "MÉLANGE SUPÉRIEUR" POUR TERRAIN OMBRAGEUX, A 75cts LA LIVRE.

POUR LES SEMENCES

L'automne dernier, la température désavantageuse que nous avons eue à l'époque des moissons est la cause qu'il s'est récolté beaucoup de mauvais grain. Sur le marché, le bon grain de semence est plutôt rare. Il est cependant de la plus haute importance, en vue de la récolte prochaine, de ne confier au sol que des grains bien mûris, exempts de maladies et en parfait état de conservation.

Comme conséquence de la faible production de beaux grains de semence au pays, le commerce aura nécessairement recours à l'importation. Qualité pour qualité, au point de vue semence, le canadien vaut toujours mieux que les grains importés. Même avec un peu moins d'apparence, pourvu qu'il soit bien mûri et bien conservé ; le grain de la récolte canadienne est encore préférable à celui des pays étrangers.

Plus que jamais les cultivateurs devraient autant que la chose est possible, trier leurs semences de leurs propres récoltes ou, dans tous les cas, faire leur possible pour se procurer leurs semences dans la région même qu'ils habitent.

M. L.-P. Roy, chef du Service de la Grande Culture, donne le conseil suivant : "Tous les cultivateurs qui ont récolté de l'avoine propre à faire de la semence devraient la cribler soigneusement pour s'exempter d'en acheter. Ceux qui n'ont pas de bonne avoine à semer devraient acheter de l'avoine canadienne No 1 ou de l'avoine enregistrée".

Ce qui est vrai de l'avoine l'est également de tous les autres grains et graines de semence ; il faut toujours préférer les semences bien acclimatées.

En plus, la température de l'an dernier a été très favorable au développement des maladies cryptogramiques ,de sorte qu'il est très recommandable de désinfecter les grains, même ceux qui ont la meilleure apparence, avant de les semer.

Combien meilleures seraient nos récoltes si tous les cultivateurs consentaient à prendre les précautions nécessaires pour la préparation de la semence avant de la confier au sol !

.AGRICOLA.

BILAN DU C. N. R.

Le bilan de janvier du Chemin de fer national du Canada accuse une augmentation des recettes brutes et nettes et une diminution du pourcentage d'exploitation.

Le mois dernier les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada, y compris les lignes du Grand Tronc aux Etats-Unis se sont élevées à $20,168,269 ce qui représente une augmentation de $1,467,104.51 sur janvier 1926 alors que ses recettes se sont élevées à $18,701,154.49.

Les dépenses en janvier 1927 furent de $18,133,905.55 et en janvier 1926 de $16,982,772.88 soit une augmentation, cette année, de $1,161,132.67. Les recettes nettes se sont élevées à $2,034,353.45 contre $1,728,381.61 en janvier 1926, soit une augmentation de $305,971.84 ou de 17.70 pour cent.

Les dépenses en janvier 1927 ont augmenté de 6.84 pour cent, mais les recettes brutes ont augmenté de 7.84 pour cent ce qui s'est traduit par une réduction du pourcentage d'exploitation qui de 90.76 en janvier 1926 a passé à 89.91 pour cent en janvier 1927.

Le rapport final du Chemin de fer national du Canada pour l'année 1926 est aussi rendu public aujourd'hui. Il complète le rapport préliminaire déjà publié et qui accusait un revenu net d'exploitation de $16,400,000. Les derniers chiffres donnent un revenu net de $16,483,192.55 qu'on compare à $32,264,414.79 en 1926. Ces totaux ne comprennent pas les revenus et les dépenses du Central Vermont qui, une fois ajoutés au bilan général, donneront un surplus net pour 1926 de $18,225,029.64 contre $33,443,298.04 en 1926.

Le tableau suivant donne les bilans du réseau, exception faite du Central Vermont, depuis l'amalgamation :

1922	$232,152,380.88	$ 3,008,625.29
1923	253,135,487.61	20,430,649.08
1924	235,588,182.55	17,244,251.48
1925	244,271,202.61	32,264,414.79
1926	266,187,825.54	46,483,192.55

Le rapport des dépenses aux revenus est un facteur important Le tableau suivant indique l'amélioration dans le pourcentage de l'exploitation :

1922 . . .	98.70
1923	91.92
1924	92.68
1925	86.83
1926	82.54

L'ACTION FRANCAISE

Sommaire

L'Action Française—Mot d'ordre : La défense de l'intelligence.

L'Action Française—La Doctrine de l'Action Française : Le Problème National.

Abbé Philippe Perrier—Contre le cinéma, Tous.

Gaillard de Champris—L'Oeuvre de Charles Sylvestre.

Alexandre Dugré, s. j.—Mgr Ross plaide pour Gaspé.

Jacques Dumont — Méditation pour jeunes politiques.

Thérèse Baudoin—Vos Doctrines !

Thérèse Baudoin—Livres et Revues.

Jean Tavernier—La vie de l'Action française.

Jean Tavernier—Concours de Citations.

Albert Lévesque—La vie de la Librairie.

Abonnez-vous à l'Action Française—$2.00 par année.

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE
1735, rue St-Denis
Montréal

ALMANACH ROLLAND

L'Almanach Rolland est maintenant en vente à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

Prix : 25 sous.

Par malle 30 sous.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 25 mars 1927, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, sur la route rurale No. 2 de WICKHAM WEST, à commencer le 1er juillet 1927 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Wickham West et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de District,
Montréal, 10 février 1927.

J. TAYLOR,
Administrateur de District

☞ *Nous encadrons la photographie prise lors de la "Convention d'Etat" des Chevaliers de Colomb de la Province de Québec, tenue à Victoriaville les 16 et 17 mai 1926. Nos prix sont modérés. Venez nous voir.*

"L'Imprimerie d'Arthabaska Inc."

FEU! Supposez que votre maison brûle cette nuit, Vos pertes seraient-elles couvertes par les assurances ?

C'EST LE TEMPS DE REFLECHIR A

L'ASSURANCE FEU

DEMAIN CE SERA PEUT-ETRE TROP TARD

AUGUSTE BOURBEAU, AGENT

LES MEILLEURES COMPAGNIES

The North British & Mercantile, The Occidental, The Canada, The Hartford, The Globe & Indemnity, Yorkshire, National Ben Franklin, Travellers, The Equitable, etc., etc.

84, Notre-Dame.—VICTORIAVILLE.—Tél. Local.

Pour les Maux de Tête



BAYER

ASPIRIN

Il n'y a rien de meilleur que l'Aspirine Bayer trouvée saine et prescrite par des millions de médecins pour guérir les rhumes, les maux de tête, les névrites, les lumbagos, les rhumatismes, les maux de dents, la névralgie et toutes autres douleurs.

CES TABLETTES N'AFFECTENT PAS LE CŒUR

Safe

N'acceptez que des boîtes contenant la marque "Bayer" qui contiennent la vraie direction.

En vente dans de jolies boîtes de 12 tablettes et aussi en bouteille de 24 et 100 tablettes dans toutes les pharmacies.

Les véritables tablettes d'aspirine Bayer pour protéger le public contre toutes imitations portent la marque de commerce de la manufacture, c'est-à-dire la "Croix Bayer".

LE CERCLE DES FERMIERES DE PRINCEVILLE FETE SA SECRETAIRE, MME JOSEPH MARTEL

Partie de Cartes en son honneur

(De notre correspondant)

L'assemblée mensuelle des membres du Cercle des Fermières a eu lieu ces jours derniers. Etaient présents, M. le Chanoine J. S. Poirier, aumônier du Cercle, M. le vicaire Gagnon, M. l'abbé R. Dorval, vicaire à St-David de Lévis, de passage, Madame la Présidente F.-X. Lacroix et les membres du Cercle.

Au début le rapport de la dernière assemblée fut donné par Mme J. Martel, secrétaire, et quelle ne fut pas sa surprise lorsque la petite-fille de la Présidente, Marie-Paule Perreault, lui offrit, au nom des membres du Cercle, une coutellerie en argent.

Malgré son émotion et sa surprise, Mme Martel répondit délicatement et remercia sincèrement les membres de cet acte de reconnaissance.

Mme Lacroix prit la parole et dit que les Fermières étaient heureuses de lui offrir ce cadeau, car Madame la secrétaire est depuis plusieurs années l'une des plus dévouées pour le succès du Cercle.

Ensuite il y eut partie de Euchre en l'honneur de Mme J. Martel. Cinq parties furent jouées et de beaux prix furent décernés aux gagnantes.

Le jeu ne manqua pas d'entrain et l'on s'amusa bien. L'on avait dressé les tables et le thé fut servi. M. le Curé présidait et il sut égayer l'assistance par ses mots aimables et ses chansons comiques.

L'on pria M. l'abbé Dorval de prendre la parole, et en quelques mots il dit s'intéresser au succès du Cercle et profita de l'occasion pour remercier les membres du souvenir qu'elles lui avaient offert lors de son ordination l'an dernier.

Mme La Présidente remercia les membres pour leur assistance et les personnes qui, par leur présence, avaient rehaussé cette fête.

Et sur ce la séance fut levée.

Princeville

(De notre correspondant)

—Mme P. A. Pontbriand, de Montréal, est venue visiter sa fille, Révérende Sœur Ste-Ursule, au Pensionnat.

—M. le Chanoine S. Poirier est allé à Nicolet, la semaine dernière.

—M. Arsène Sylvain est allé visiter sa sœur chez les SS. de l'Assomption, à Nicolet.

—L'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie de Téléphone de Princeville a eu lieu à l'Hôtel de ville.

A cette assemblée assistait un grand nombre d'actionnaires. Elle fut présidée par M. le Dr P. A. Brassard, président de la Cie de Téléphone. Les opérations financières et le rapport de l'année écoulée furent lus par le secrétaire, M. Arthur Morrissette.

La situation financière de la compagnie est excellente.

Après cette lecture qui fut acceptée, l'élection des directeurs sortant de charge fut faite. M. Oscar Girouard fut élu président remplaçant M. le Dr P. A. Brassard, sortant de charge.

M. J. A. Provencher, directeur sortant fut réélu.

Une résolution de remerciements fut votée pour le président sortant de charge, M. le Dr P. A. Brassard.

Le conseil de la Compagnie se compose comme suit :

Président, M. Oscar Girouard : Vice-président : M. Napoléon Simard ; Directeurs : MM. Alphonse Baillargeon, Joseph Provencher, Israël Gagné, J. A. Provencher, Willie Girouard. Secrétaire trésorier, M. Arthur Morrissette ; Electricien, M. Lucien Charest.

St-Norbert

(De notre correspondant)

—Le 21 février s'éteignait, après une longue maladie souffferte avec résignation, M. Marc-Aurèle Brunelle, âgé de dix-sept ans.

Il était jeune pour dire adieu à ses parents et amis, aux joies de la terre. L'aurore de la jeunesse est toujours si magnifique. Cet âge entrevoit la vie avec des yeux pleins d'espérances.

Il était jeune, son âme était pure ; il n'avait pas encore connu les méchancetés de la vie. Dieu voulait le rappeler à Lui, sans une plainte il se soumit. Sans doute le grand Juge le trouvait mûr pour l'emmener dans l'éternelle Jérusalem ! Dieu ne voulait pas que sa belle âme vienne en contact avec les laideurs de la vie humaine !

Lui survivent : Sa mère, Mme François Brunelle ; ses frères, MM. Roger, Henri, Willie, Faïda, Wilfrid, Arthur Brunelle ; ses sœurs, Florestine, Marie-Louise, Juliette, Jessie (Sr Marie Lucia), Rose Anna (Sr Rose de St-François), toutes deux de la Communauté des Sœurs SS. NN. Jésus-Marie, d'Outremont, Clarisse (Madame Joseph Bouley).

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, à 9 hrs le 23 courant, dans l'Eglise de St-Norbert.

Le corbillard était conduit par M. Arthur Roux ; portait la croix, M. Henri De Billy. Les porteurs étaient MM. Georges Etienne Letendre, Wilfrid Lambert, Ernest Sévigny, Léonel Gouin.

Conduisaient le deuil, sa mère, Mme François Brunelle ; ses sœurs, Florestine, Marie-Louise, Juliette ; ses frères, Roger, Wilfrid et Arthur.

Dans le cortège on remarquait M. et Mme Wilfrid Roux, de Victoriaville ; M. et Mme Achille Jolibois, de St-Norbert ; M. et Mme Ephrem Mailhot, M. et Mme Télesphore Brunelle, M. et Mme Joseph Brunelle, M. Ernest Brunelle, M. et Mme Eugène Sévigny, M. et Mme Fabien St-Pierre, M. et Mme Augustin Letendre, M. Lévite Houle, M. Johnny Roux, M. Omer Baril, M. Jean Talbot, M. et Mme Joseph De Billy, M. Napoléon Baril, Mme Thomas Boulanger, M. et Mme Edgar Hébert, M. Arthur Henrie, M. et Mme Joseph Henrie, M. Philippe Gosselin, M. Henry Bernier, M. Lionel Gosselin, Mlle Irène Brunelle, MM. Bertrand et Henry Baril, M. Ludger Lambert, M. Charles Omer Boulanger, M. et Mme Louis Therrien, Mlle Béatrice Roux, Mlle Gabrielle Poisson, M. et Mme Eusèbe Gouin, Mlles Lucina et Alice Gosselin, M. Arsène Labonté, M. Ludger De Billey, M. René Fortin, M. Léonard Perreault, Mlles Cécile et Clémentine Perreault, M. J. A. Perreault, M. Pierre Perreault, M. Noël Baril, M. Charles Pellerin, M. Roméo Pellerin, M. Joseph Provencher, M. et Mme Narcisse Létourneau, M. Théodore Létourneau, Mlle Anita Létourneau, Mlle Jeannette et Mlle Simone Blouin, M. Antoine Marcotte, Mlle Cécile Talbot, M. et Mme Wilfrid Roux, M. Hervy Prince, M. Eugène St-Pierre, M. Valdore Baril, M. et Mme Augustin Letendre, MM. Lorenzo et Louis Letendre, M. et Mme Omer Lavigne, M. et Mme Ferdinand Blouin, MM. Aimé et Henri Paquin, Mlle Théodora Poirier, M. et Mme Louis Provencher, MM. Antonio et Armand Sévigny, M. et Mme Ovide Ratté, M. Henry Létourneau M. Camille Métivier, M. Conrad Boulanger, M. et Mme HouleWilliam Houle, MM. Aurèle Houle et Wilfrid Houle, les trois institutrices du village et leurs élèves, etc.

Une foule nombreuse était déjà rendue dans l'Eglise.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, bouquets spirituels, offrandes de messes, etc.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

—M. et Mme Arthur Allie sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Alexandre-Ronald. Parrain, M. Adélard Allie ; marraine Mlle Onéda Allie, oncle et tante de l'enfant.

FEU MADAME NAR. GRENIER

Ham-Nord.—Nous avons appris avec regret la mort de Madame Narcisse Grenier, née Adelcie Luneau.

Mme Grenier descend dans la tombe à l'âge où tout lui souriait dans la vie, n'étant âgée que de 11 ans.

Mme Grenier s'est éteinte doucement et sa mort a été l'écho de sa vie. Elle était la femme forte de l'Evangile et toute sa vie fut remplie de bonnes œuvres et de dévouement pour sa famille.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux inconsolable, M. Narcisse Grenier et neuf enfants vivants : Rosaire, Lucien, Walter, Liguori, Antonia, Maria, Carmen, Maurice, Rita ; cinq frères et cinq sœurs.

Les funérailles et la sépulture ont eu lieu à Ham Nord au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

L'absoute fut chantée par M. le vicaire Morin et le service funèbre fut aussi chanté par M. l'abbé Morin.

Les porteurs du corps étaient MM. Henri, Johnny, Wilfrid et Carmel Roberge et M. Médard Charest portait la croix. Le corbillard était conduit par M. Oscar Roy.

Parmi les parents de la défunte qui accompagnaient le cortège, nous avons remarqué MM. et Mmes Eloi Grenier, Joseph Grenier, et Mme Bergeron, de Sainte-Hélène de Chester, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Les restes mortels de la défunte reposent maintenant dans le lot de la famille, au cimetière de Ham Nord.

Nous offrons à la famille en deuil l'expression de nos plus sincères sympathies.

LE SAMEDI

NUMERO DE PAQUES

Le numéro de Pâques 1927 comprend :

60 pages de lecture ;

Une attrayante couverture en quatre couleurs ;

Une gravure d'une page entière, en couleurs aussi, à l'intérieur, représentant Le Bon Pasteur ;

3 pages de musique : Les deux cœurs, musique de Boisdeffre et poésie de H. Lucas ;

Deux romans dont un commencera avec ce numéro.

Prix, 10 sous.

Par la poste, 15 sous.

Voir l'auto ne suffit pas

Pour le transport économique CHEVROLET



Routière, $655.00 Auto de Tourisme, $655.00 Coupé, $780.00 Coach, $760.00 Sedan, $865.00 Sedan Landau, $930.00 Cabriolet, $890.00 Routière de livraison, $655.00 Châssis commercial, $490.00 Châssis express pour utilité générale, $645.00 Prix aux usines, à Oshawa—Taxes du gouvernement en plus.

A PREMIERE vue, sa beauté et son style distinctifs ont pu vous charmer, mais il y a plus encore. Le Chevrolet le plus magnifique dans l'histoire du Chevrolet vous offre aussi nombre d'améliorations mécaniques et de hautes qualités de rendement qu'on ne croirait pouvoir trouver dans un auto à si bas prix.

Faites une randonnée dans ce Chevrolet le plus magnifique. Constatez sa force motrice exceptionnelle—sa souplesse—son rendement facile et sans efforts dans toutes les circonstances. Remarquez le confort, la commodité et la sûreté accrus de conduite—rendus possibles par le nouveau volant de direction plus grand, par un fonctionnement plus aisé du levier de changement de vitesse et du frein d'urgence, et par nombre d'autres caractéristiques apparentes.

Et cependant notez que le Chevrolet le plus magnifique dans l'histoire du Chevrolet se vend à des prix NOUVEAUX ET PLUS BAS, les plus bas auxquels le Chevrolet ait été vendu jusqu'à ce jour en Canada.

CF-2410-F

LEGARE AUTO de Victoriaville Ltd

VICTORIAVILLE, P.Q.

AVIS

"Avis est donné qu'après publication de cet avis une application sera faite par la "VICTORIA HIDE & SKIN CO. LIMITED" au Secrétaire d'Etat du Canada pour permission de remettre sa charte pour annulation.

Daté ce 8ème jour de février 1927.

PARADIS & FILS, Limitée, Victoriaville, Qué."

SPECIAL

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai ouvert un atelier de "Hemstich", ouvrage ourlé à jour, sur la rue du Marché, 2ème voisin du Garage Vézina. Les commandes par malle auront une attention spéciale. Une visite est sollicitée. Ouvrage garanti et livraison immédiate.

Mme ALFRED BERGERON, Rue du Marché, Victoriaville

24 fév.—1 f.

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTE

Je vendrais ma fromagerie et beurrerie combinée, très bien outillée, râteaux mécaniques, etc., en très bon ordre, avec emplacement de 7 arpents de terre, maison, hangar à bois et à voitures, grange, écurie, situées sur la route régionale. Le tout à très bonne condition.

S'adresser à

EVARISTE ST-LAURENT, St-Valère de Bulstrode, Qué.

20 janv.—2 m.

A VENDRE

4 terrains à vendre, situés sur la rue Louise, près de la manufacture Rubins. S'adresser à

Mme P. E. AMYOT, Victoriaville.

24 fév.—1 f.

ASSURANCES : de toutes sortes, sur le feu, les maladies, accidents, vent, responsabilité de patrons, garantie, vie, loyers, les meilleures assurances, chez Aug. Bourbeau, Victoriaville.

UN COUP MORTEL A L'UNION DES CULTIVATEURS

S'il est vrai, comme le dit la rumeur, qu'un groupe de l'Union des cultivateurs a conclu un pacte d'alliance avec le parti conservateur, l'association professionnelle de la classe agricole est, par le fait, gravement compromise. Même s'il ne s'agit que d'une section de l'organisation, il est malheureux et dangereux que son nom figure dans une faction purement politique ; du coup on sème la zizanie dans ses rangs, l'élément libéral se soulevant contre l'élément tory, et une lutte destructive s'engageant entre des hommes qui ont des intérêts identiques, et ne devraient poursuivre qu'une seule fin : les intérêts de l'agriculture, indépendamment de tous les partis.

L'Union des cultivateurs de la province de Québec ne vivra que lorsqu'elle aura compris qu'il lui est nécessaire de se purger de certains fauteurs de discorde, qui n'ont cure des besoins de la classe agricole, et qui désirent se servir de l'association comme d'un tremplin, pour arriver à satisfaire des ambitions égoïstes et purement personnelles.

Dès la fondation de l'œuvre, notre journal ainsi que le ministre l'Union des agriculteurs. La constitution de l'œuvre ne le permet pas. D'ailleurs, le fiasco des de l'agriculture, signalaient le danger de la politique de groupe que semblaient vouloir susciter une poignée d'individus sans dévouement et sans bonne foi. D'aucuns crurent devoir se moquer de nos craintes, à ce moment, mais les événements semblent nous donner pleinement raison. A la veille d'élections générales, voici que nous assisterions à l'étrange spectacle d'une association agricole métamorphosée en machine électorale, après s'être donnée pour purement professionnelle.

Il ne faut pas qu'un tel fait se produise. L'Union possède assez de bons éléments pour étouffer le mouvement dès sa naissance. Qu'elle soit assez énergique pour cette exécution capitale, dont dépend sa vie même. Si vraiment elle voit un groupe important faire de la politique en son nom, elle n'a qu'une chose à faire, le désavouer publiquement, et, si possible, le supprimer de ses cadres.

Sans doute, il est permis à n'importe quel membre de l'Union de s'intéresser à la politique, même activement ; mais, en tant que partie d'un groupe ou d'une association, cela ne lui est pas permis, et nous espérons que cela ne se fera pas.

Nous ne croyons pas qu'il ait jamais été question d'un parti fermier ou progressiste basé sur fermiers ontariens devrait servir d'exemple à la province de Québec. Des expériences fâcheuses ont déjà prouvé que toute organisation politique, basée sur le système professionnel, dans l'est du pays, est vouée à l'insuccès, nous dirions même aux pires humiliations. Espérons que les nôtres ne tenteront pas l'aventure.

Enfin, pour tout résumer, nous ne sommes pas fâchés d'avoir prédit, dès la naissance de l'œuvre, les tendances purement partisanes, sectaires même, de plusieurs fondateurs de l'Union, qui manquaient de sincérité, et qui se présentation aux cultivateurs de bonne foi sous de fausses représentations. La parenté de certains personnages avec le "Bulletin des Agriculteurs" aurait dû suffire à dessiller les yeux de certains publicistes assez gogos pour n'y voir que du feu. Car, en fin de compte, à quoi assiste-t-on aujourd'hui ? A une Union de cultivateurs qui n'aurait été faite, dans l'intention de quelques fumistes, que pour préparer les candidatures de MM. Ponton et Barré.

Si on entend rénover l'agriculture de cette manière, c'est ridicule et pitoyable. L'Union en mourra, ou elle devra être purgée des tristes sires qui corrompent sa mission et tuent son influence.

Tout le Monde Vient de Partout

Profiter des Plus Grandes Occasions d'Economies de l'Année chez Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE



1868 1927

LUNDI 14 MARS et les Jours Suivants

59ème ANNIVERSAIRE

Venez à Montréal à nos frais

Afin que tous puissent bénéficier des grandes économies offertes par la plus grande vente de l'année dans la plus grande ville du Canada, nous vous invitons à venir, en même temps que célébrer avec nous ce 59ème anniversaire, faire un voyage à nos frais dans la métropole. Vous économiserez sur vos achats beaucoup plus que le prix de votre passage, mais nous vous rembourserons quand même vos frais de chemin de fer, aller et retour.

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

Si vous ne pouvez venir à Montréal, vous pouvez quand même et très facilement faire vos achats à nos magasins par l'entremise de notre Comptoir Postal.

Demandez notre catalogue illustré, avec de nombreuses pages en couleurs, le seul catalogue de quelque importance publié en français par un grand magasin au Canada.

Nous rembourserons vos frais de chemin de fer si vous venez de

100 milles et si vous achetez pour $70.00
75 " " " " " 55.00
50 " " " " " 35.00
25 " " " " " 20.00

Remboursements pour autres distances dans les mêmes proportions.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine - Demontigny - St-André - St-Christophe - Montréal

SERVEZ-VOUS DE CE COUPON

S. V. P. m'expédier votre nouveau catalogue

Nom .....

Adresse .....

VEAUX DE LAIT

Nous sommes en mesure d'obtenir les plus hauts prix pour les veaux de lait bien préparés.

Demandez nos circulaires sur l'abattage, l'emballage, l'expédition et la classification des veaux.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

114, rue St-Paul Est, Montréal.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.

AVIS AUX CULTIVATEURS

NOUS VOUS INVITONS A VENIR NOUS VOIR POUR L'ACHAT DE VOS ENGRAIS ALIMENTAIRES; NOUS VOUS GARANTISSONS ENTIÈRE SATISFACTION.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS

Vous trouverez à notre MOULIN tout ce que vous avez besoin

Farine Engrais, Farine d'Orge, Midlings, Son, Avoine, Etc., Etc.

Il y va de votre intérêt à venir nous voir, avant de placer vos commandes.

POUR LE CAREME

Nous venons de recevoir pour le Carême UN CHAR de BEAUX et BONS Poissons frais de toutes sortes que nous vendons à des prix défiant toutes compétitions. Demandez nos prix.

ANCIEN ENTREPOT L. O. PEPIN
CANADIAN MILLING Enr.
PAR J. C. HEON
VICTORIAVILLE, - - - Qué.

P. S.—Aux amateurs de BON TABAC, venez essayer nos Tabacs, nous en avons de toutes les sortes et de tous les prix, tous sont garantis.

23 sept.—1 an.

Une solidité à toute épreuve et une longue durée sont les points essentiels qu'exige tout acheteur dans le choix de

Harnais de Travail

CES QUALITES ECONOMIQUES SONT ASSUREES DANS LES HARNAIS

MARQUE  ALLIGATOR

Tout est solide, tout est valeur dans le harnais marque "Alligator." Pas de garnitures lourdes qui se détériorent en peu de temps et appesantissent ; mais chaque morceau de cuir, chaque boucle et chaque couture parfaitement proportionnés pour donner le meilleur service.

FABRIQUES PAR

Lamontagne Limitée

Les plus grands manufacturiers de harnais au Canada.

QUEBEC 52 rue de la Couronne,
MONTREAL 338 rue Notre-Dame Ouest

En vente chez tous les Bons Marchands.

A VICTORIAVILLE!

DEUX DANS UN



La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Est maintenant combinée avec le Magasin de Vaisselle et de Tapisserie dans le Magasin de Vaisselle, où vous pouvez vous procurer comme auparavant tout ce que vous désirez en fait de Drogues, Remèdes Patentés, Articles de Toilette, Poudre et Parfum, Chocolats, Cigars et Cigarettes, Articles de Librairie, Papier à Lettres, Tapisseries, Argenteries, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Tortoise, Aluminium, Granit, Vaisselle de toutes sortes, Services à diner, etc., etc., etc.

J.-P.-H. MASSICOTTE, PROP

VICTORIAVILLE.

LA LOI DES LIQUEURS

Il y aura six ans au mois de mai prochain que la loi des liqueurs est en vigueur dans la province de Québec.

Dès sa présentation, cette fameuse loi fut extrêmement décriée par la plupart des adversaires du gouvernement. En effet, ceux-ci se firent fort de prouver que cette loi, telle que conçue par l'honorable Taschereau, était non seulement très hardie, mais arbitraire, défectueuse et préjudiciable aux progrès de la tempérance.

M. Sauvé et quelques-uns de sa suite avaient même déclaré, au lendemain de l'adoption de cette loi, qu'elle occasionnerait la perte du premier ministre. "M. Taschereau périra avec sa loi des liqueurs", relatait-on tous les jours dans les milieux opposionnistes. C'était, on en conviendra, compter un peu trop sur les préjugés et se prononcer trop tôt et à la légère.

Ces sentiments d'hostilité de la part des conservateurs n'empêchèrent pas l'hon. M. Taschereau *de mettre en vigueur sa loi, qui,* on est aujourd'hui en mesure d'en juger, a produit les meilleurs résultats, tant au point de vue moral qu'au point de vue financier. En fait, grâce à ce régime logique et très humain, l'ivrognerie basse et goujate est en quelque sorte disparue de notre province. Nous avons vu diminuer considérablement le nombre des arrestations et condamnations pour ivresse, les spectacles dégoûtants et les scènes bachiques dus, comme autrefois, aux trop généreuses libations faites aux comptoirs des auberges et dans les cabarets. Il est rare, maintenant, que nous voyions de ces pauvres malheureux, sales et déguenillés, se promener ivres-morts et sans le sou, par les rues de nos villes. Les gros buveurs qui avaient l'habitude invétérée de boire sans cesse, ne se sont pas tous guéris, mais l'on doit forcément admettre que leur conduite s'est beaucoup améliorée. Beaucoup qui, autrefois passaient tout le jour accoudés aux bars des auberges, dans le désœuvrement le plus complet, ont été obligés, grâce aux sanctions d ela loi des liqueurs de Québec, de mettre un frein à leur dérèglement honteux et à leurs tristes habitudes. Les statistiques des prisons confirment d'ailleurs nos avancées.

Au point de vue finance, la loi des liqueurs de Québec a été aussi un grand succès. Grâce à elle des millions de dollars, qui, sous l'ancien régime, tombaient dans la poche de quelques particuliers, sont maintenant réalisés chaque année par le gouvernement provincial qui s'en sert pour défrayer les dépenses occasionnées par les améliorations diverses qui se font dans tous les domaines. Ces millions de dollars qui enrichissaient jadis quelques individus seulement servent de nos jours les intérêts de tous les contribuables. Chacun en bénéficie et ne murmurent que ceux qui ragent de voir d'aussi amples recettes leur échapper.

Le dernier rapport de la Commission des liqueurs de Québec démontre que la loi Taschereau a atteint le but que s'était proposé le premier ministre, et il est à souhaiter qu'elle restera encore longtemps en vigueur dans cette province.

TOUJOURS LE DENIGREMFNT

"L'Action Catholique", toujours bien disposée... publie avec empressement la prose inconsidérée d'un jeune Albert Dioux, qui s'écrie: "A lire certains discours ou articles de journaux, on croirait que notre agriculture est archi-prospère, que notre organisation agricole ne laisse rien à désirer ?....

"Pourquoi des centaines de familles rurales abandonnent-elles, chaque année, la terre de chez nous ?"....

"Est-il vrai que la moyenne des cultivateurs québecois,—d'après le sous-ministre de l'agriculture,—ne fait qu'un revenu annuel de $500.00 ?"

M. Rioux est jeune évidemment. Son argumentation est fausse et son éducation a été mal faite.

S'il ne lui convient pas de se documenter dans les discours ou les journaux, nous lui conseillons la lecture de deux livres intéressants récemment paru, l'un par M. l'abbé Bilodeau, missionnaire agricole, "Pour rester chez nous" et l'autre par M. l'abbé Bergeron, missionnaire colonisateur, "La Terre vengée", et il s'aperce- "La Terre vengée", et il s'appercevra que non seulement certains orateurs et certains journaux disent la vérité, lorsqu'ils proclament les avantages financiers d'une culture scientifiquement conduite, mais que cette opinion est aussi partagée et propagée par des membres éminents du clergé, qui s'intéressent à l'agriculture depuis longtemps, qui ont l'expérience des choses, et qui en connaissent infiniment plus sur cette question d'une culture payante que le jeune M. Rioux. Avant d'exhaler son pessimisme décourageant au bout d'une plume, le jeune homme devrait observer ce qui se passe et consulter certaines autorités ecclésiastiques qui déclarent "que sa thèse est une calomnie contre l'agriculture québecoise".

Pour le bénéfice de M. Rioux, nous répétons pour la cinquième fois que la déclaration qu'il attribue au sous-ministre de l'agriculture est fausse, qu'elle a été inventée de toutes pièces par des pessimistes politiquement intéressés à déprécier notre agriculture, et que la persistance que l'on met à répéter cette fausseté après les nombreuses dénégations qui ont été publiées, équivaut à la propagande voulue d'un mensonge qualifié.

Toute cette littérature décourageante indique-t-elle que les changements faits dans l'Union Catholique des Cultivateurs n'ont rien changé, que c'est le même esprit pessimiste et malveillant qui préside à la propagande de l'Union, que ce n'est pas l'éducation que l'on désire faire, mais qu'on préfère jeter dans l'âme populaire une néfaste semence de découragement que les circonstances ne justifient pas ?

Nous voudrions croire lecontraire, mais les faits nous en empêchent.

M. l'abbé Bergeron qualifie, avec raison, cette attitude comme déplorable et il lui attribue une notable partie du mouvement migratoire vers les villes ou aux Etats-Unis.

Le comprendra-t-on en certains lieux ?

"LE SOLEIL"

LES POULES ROCK BARREES A CAP ROUGE

(Notes des fermes expérimentales.)

Les poules Rocks Barrées ont été choisies par la station expérimentale de Cap Rouge, Qué. parce qu'elles représentent une race très utile à deux fins et qu'elles sont plus nombreuses que toute autre race dans la région de Québec-centre. Il y a quelques années on considérait surtout le plumage et la symétrie des formes, mais aujourd'hui la qualité qui compte le plus est la ponte—la production de beaucoup d'œufs de bonne grosseur, spécialement en automne et en hiver. On a déjà obtenu des pontes phénoménales, mais le cultivateur ordinaire s'intéresse plutôt à l'augmentation graduelle de la production moyenne de toute la basse-cour, et il a raison.

Il y a une douzaine d'années, cent poules ont été envoyées à Cap Rouge. Le contrôle de la ponte au nid-trappe a fait voir que quatre de ces poules seulement ont pondu plus de 150 œufs pendant l'année ; la plus haute ponte ne dépassait pas 180 œufs. Sur 200 poulettes qui toutes ont été produites sur la station sans avoir recours à des reproducteurs venant de l'extérieur à l'exception de cinq ou six mâles pendant tout ce temps, il y en avait douze au printemps de 1926 dont la ponte variait entre 180 et 200 œufs, seize qui avaient pondu entre 200 et 225 œufs et onze plus de 225 œufs. Cette expérience nous montre qu'une basse-cour de pauvre qualité peut être grandement améliorée pour la production des œufs.

Comment cette amélioration peut-elle être effectuée ? Sans doute il est facile de trouver les bonnes pondeuses au moyen du nid-trappe, mais en somme ce qu'il nous faut surtout connaitre ce sont les bonnes raceuses (c'est-à-dire celles qui peuvent transmettre leurs qualités à leur progéniture). Le climat, le sol, la date de l'éclosion, l'alimentation, le logement et les soins sont tous des facteurs importants dans la production des œufs, et l'on prend parfois pour des résultats dus à l'élevage les résultats qui sont dus à certaines conditions spéciales d'environnement.

Un fait qui ne saurait être mis en doute cependant, c'est que l'on ne peut pas faire beaucoup de progrès sans un bon choix des sujets reproducteurs, et c'est pourquoi l'enregistrement des volailles a été commencé à Cap Rouge en 1918. On choisit les meilleures pondeuses avec l'aide du nid-trappe. On se sert de petties cages métalliques, ce qui permet de marquer les poussins à la passe à mesure que les œufs de chaque poule éclosent, avant que ces poussins soient tous ensemble. Plus tard on pratique une fente à travers la partie mince d'une aile, on y passe une plaque que l'on scelle et le poulet est ainsi marqué pour la vie avec un numéro qui permet de connaitre sa généalogie.

Notre basse-cour de Rocks Barrées à Cap Rouge a été sélectionnée sur les bases solides de la vigueur et de la stamina, car les poules ne peuvent produire beaucoup d'œufs que si elles ont les aptitudes nécessaires pour digérer et assimiler une quantité suffisante de nourriture. Ce que nous cherchons, ce sont des espèces produisant des poulettes meilleures que leurs mères et pondant des œufs de bonne grosseur, qui éclosent bien et donnent des poussins vigoureux. Un fait qui démontre que nous avons assez bien réussi dans cette expérience, c'est que les 500 personnes qui faisaient partie de l'excursion avicole en 1925 ont acheté à bon prix tout le stock de surplus que la station de Cap Rouge avait à offrir.

Gus. Langelier, Régisseur.
Station expérimentale fédérale,
Cap Rouge, Qué.

Les enfants pleurent pour avoir de CASTORIA DE FLETCHER

LES PENSIONS AUX VIEILLARDS

Vote à la législature de l'Alberta. Un projet fédéral

Edmonton, Alberta, 24—Les députés se sont partagés, hier, suivant leur parti, libéraux, travaillistes et conservateurs votant contre le gouvernement, sur l'amendement présenté par le premier ministre J.-E. Brownlee à la motion relative aux pensions aux vieillards présentée par le chef libéral Joseph-T. Shaw, mardi. L'amendement fut adopté par 41 voix contre 16. Il fait observer que la question est fédérale et que tout projet à ce propos devrait s'appliquer à tout le Dominion.

La motion de M. Shaw demandait à la législature d'adopter une loi conforme et complémentaire à la loi fédérale actuellement devant le parlement fédéral.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 25 mars 1927, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route rurale No. 3 de WICKHAM WEST, à commencer le 1er juillet 1927 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Wickham West et au bureau de l'Administrateur où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, 10 février 1927.

J. TAYLOR,
Administrateur de District.

L'ALMANACH DU PEUPLE

L'Almanach du Peuple a maintenant fait son apparition dans notre ville, c'est un livre indispensable dans toutes les familles canadiennes et que tous se hâteront de se procurer.

Qu'on n'attende pas trop tard car ils s'enlèvent rapidement à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

Prix 35 sous. Postage 10 sous.

Vient de paraître, le 4ème volume des "Bois-Francs", même format que ceux déjà parus.

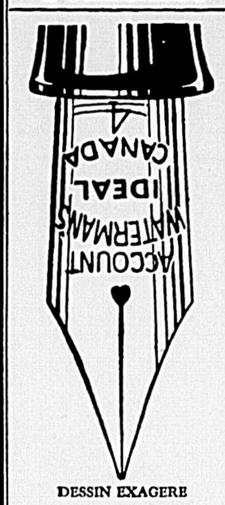
L'unité $1.50. Par la poste $1.65.

La douzaine $15.00.

Pour 25 exemplaires $25.00.

S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Chs-Ed. Mailhot, à Arthabaska, ou à La Librairie de "L'Union", Arthabaska.

Semaine des Comptables



DESSIN EXAGERE

Tout Comptable Sait

qu'il est essentiel d'avoir une plume parfaite pour faire un travail parfait. Cette connaissance intime de ce que réclament les comptables se trouve illustrée dans la plume

Spéciale de Waterman pour Comptables

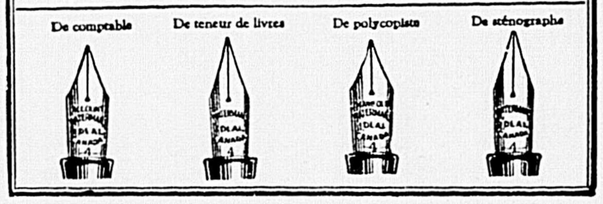
La pointe de cette plume est parfaitement rigide et graduée scientifiquement quant à la dureté, à l'épaisseur et à la durée.

La fente à conduit capillaire fait écrire la plume sans pression dès l'instant où elle touche le papier, Cela permet au comptable de tracer les chiffres les plus ténus avec une précision impeccable.

Fixée à un porte-plume Waterman's Ideal qui s'adapte exactement à votre main, cette pointe de plume pour comptable vous donnera satisfaction absolue pendant des années.

Porte-Plume Ideal Waterman

A vendre à la Librairie de "L'Union," Arthabaska



FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres, Moulures,
Miroirs, Vitres,
ETC. ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIETE DE MOULURES A CADRES...

Demandez nos prix pour
VITRES ET IMAGES DE
TOUTES GRANDEURS
GROS ET DETAIL

ARTHABASKA, - - - - P. Q.

L'INTER-CITY LIMITED entre MONTREAL et TORONTO

Le train idéal pour l'homme d'affaires. Toute la matinée pour les affaires soit à Montréal; soit à Toronto, avant le départ.

L'Aménagement le plus confortable. Wagon-salon-observatoire (avec radio), wagon-restaurant et voitures de première entre Montréal et Toronto. Wagon-lits modèle direct entre Montréal et Chicago.

Tous les trains sont à l'heure normale de l'est

Quitte Montreal à midi et 30
Arrive à Toronto à 8h 30 du soir

Bureau de l'Agent
A PELLETIER, Victoriaville

CANADIAN NATIONAL

LE SAMEDI

En vente, à 10 cents le numero ou $4.00 par an, chez tous les dispositaires ou chez les Editeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie, 131 rue Cadieux, Montréal.

En vente à La Librairie de "L'Union" "Nitor", un poli spécial pour pianos et meubles. Prix 50 sous.

Aussi "Nitorine" nettoie et blanchit l'ivoire des notes de pianos Prix $1.00.